

Revue de presse du 1er au 30 juin 2011

Sources : Libération, Le Monde, Courrier International, Les Inrocks, Rue89, sites de l'OFDT, d'Asud et de l'AFR + autres sources diverses

- SIDA, HEPATITES : L'ONU enjoint la Russie et les pays de l'ex-URSS à intensifier les programmes de prévention contre le sida et alléger la stigmatisation
- POLITIQUE PUBLIQUE – INTERNATIONAL : "La lutte mondiale contre les drogues a échoué" et des changements sont "urgents" : début juin une brochette de personnalités regroupées sous l'égide de la Global Commission on Drug Policy lançait à New York un appel à un changement radical de la politique internationale contre le trafic de drogue.
- POLITIQUE PUBLIQUE – FRANCE : voir l'autre partie de la revue de presse
- CONSOMMATION : Le marché international de l'héroïne, de la cocaïne et du cannabis décline, mais les nouvelles "drogues de confection" synthétiques augmentent de façon « foudroyante » ; Alors que la dépenalisation du cannabis fait débat en France, une étude INPES/OFDT révèle que 13,4 millions de Français affirment avoir déjà fumé du cannabis en 2010, soit un million de plus qu'il y a cinq ans.
- PRODUITS : La Colombie connaîtrait un nouveau dérivé toxique de la cocaïne, le « bazuco » ; Les poppers seront bientôt interdits en France
- REDUCTION DES RISQUES : Un collectif de chercheurs appelle un arbitrage scientifique sur la question des salles de consommation ; La Fédération française d'addictologie (FFA) présente 100 propositions "pour réduire les dommages des addictions" réunies dans un "Livre blanc", et réclame la préparation d'une loi "addiction".
- PRISON : Le Réseau de Réduction des Risques lance un « Appel pour une véritable politique de réduction des risques infectieux liés à l'usage de drogues en milieu carcéral »
- TRAITEMENTS, ADDICTOLOGIE : « L'addiction devient la norme », entretien dans Libération avec Cynthia Fleury
- PREVENTION, DEPISTAGE : Mi-mai, le Comité d'éthique a donné un avis favorable à l'utilisation des tests salivaires en contexte de travail
- TRAFIC, POLICE, JUSTICE, etc. : Un sexagénaire ancien patron d'un «cannabistrot» à Florac condamné à de la prison
- INTERNATIONAL : BOLIVIE : Le gouvernement a décidé de se retirer de la Convention de l'ONU de 1961, en signe de protestation contre la pénalisation de la mastication de la feuille de coca ; La COLOMBIE, pays martyr de la guerre contre les drogues ; MAROC : dans *Libération* une tribune appelle l'Europe à aider le Maroc à se défaire de ses cultures de cannabis ; MEXIQUE : « Calderón fait la guerre à des bandes de narcotrafiquants qui n'existent qu'à cause des erreurs politiques du gouvernement lui-même », affirme l'écrivain Carlos Fuentes ; Une caravane de citoyens dénonce la violence liée à la guerre contre les narcos ; La police arrête le chef d'un des sept plus grands cartels mexicains ; Les journalistes qui enquêtent sur les liens entre narcos et politiques continuent de se faire assassiner ; Les PAYS-BAS débattent d'un durcissement de l'accès aux coffe shops - réforme jugée par leur inventeur dans *Les Inrocks* ; Le PORTUGAL est pris en exemple dans le débat sur la guerre à la drogue avec ses « dix ans de bon usage de la dépenalisation » ; le ROYAUME-UNI s'inquiète de la consommation de drogues et d'alcool chez les plus âgés
- DROGUES LEGALES : ALCOOL : Nouvel apéro géant à Nantes le 1er juin ; Les enfants qui voient leurs parents saouls ont deux fois plus de chances de boire avec excès, conclut une étude britannique ; La ville d'Orléans interdit la vente d'alcool à l'extérieur des débits de boissons ; celle de Toulouse interdit de consommer de l'alcool «sur l'espace public dans tout l'hyper-centre» ; JEU : Le Centre de référence sur le jeu excessif de Nantes lance un appel à témoins volontaires
- MEDIAS : FILM. *Limitless* » (film sous LSD) ; et une question : Shakespeare trouvait-il l'inspiration dans le cannabis?

SIDA, HEPATITES

Sida: les pays de l'ex-URSS doivent renforcer la prévention

AFP / 03 juin 2011

MOSCOU - La Russie et les pays de l'ex-URSS doivent intensifier les programmes de prévention contre le sida pour éviter sa propagation dans cette région où la stigmatisation reste importante, a indiqué vendredi un représentant de l'ONU.

Alors que le monde s'apprête à marquer les 30 ans de la découverte de l'épidémie du sida, une prévention efficace manque cruellement dans la région, a déclaré Denis Broun, le directeur régional d'ONUSIDA, le Programme commun des Nations unies sur le sida.

Selon les Nations Unies, 90% des personnes nouvellement infectées dans la région le sont en Ukraine et en

Russie. L'organisation constate également une hausse des infections transmises aux femmes après avoir eu des relations sexuelles avec un partenaire ayant contracté le virus par injection de drogues. Les données de l'ONU révèlent aussi que l'épidémie se propage en Europe de l'Est et en Europe centrale cinq fois plus vite que la moyenne mondiale pour atteindre 1,4 million de personnes infectées en 2010. Mais selon M. Broun, la maladie reste mal comprise dans l'espace post-soviétique. Lorsqu'on évoque la prévention au sein des consommateurs de drogues ou des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, on parle de gens qui ne sont pas faciles à atteindre (...) qui sont souvent stigmatisés, a ajouté M. Broun lors d'une conférence de presse à Moscou. Pour effectuer une prévention efficace, il faut travailler avec eux (...). C'est ce qui manque cruellement dans la région, a-t-il souligné, précisant que seules 20% des personnes ayant besoin d'un traitement contre le sida l'obtenaient. M. Broun déplore notamment la stigmatisation des homosexuels, qui incite ces derniers à ne pas se soigner ou à ne pas demander de l'aide. Lorsqu'il y a une stigmatisation (dans une société), les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes n'ont pas accès à la prévention et aux soins car ils ont peur d'aller dans des centres d'aide, a-t-il expliqué. Selon un rapport de l'ONU diffusé en 2010, le HIV est parmi les homosexuels une épidémie cachée en raison du manque de données et du manque d'attention des gouvernements vis-à-vis de cette population. M. Broun déplore également le manque de programmes pour aider les toxicomanes à sortir de leur dépendance, ce qui signifie qu'ils risquent d'être infectés et d'infecter les autres. La Russie interdit par exemple l'utilisation de la méthadone, une substance de synthèse utilisée dans les programmes de désintoxication ou de substitution à l'héroïne, et qui s'administre par voie orale. En Europe de l'Ouest, la transmission du virus du HIV par l'utilisation de drogues représente moins de 5% (du total des contaminés), alors qu'ici elle atteint plus de 70%, a déclaré M. Broun.

POLITIQUES PUBLIQUES – INTERNATIONAL

Lutte anti-drogue: il est "urgent" de dépénaliser, affirment plusieurs personnalités

AFP – Le 1er juin 2011

NEW YORK — La lutte antidrogue a "échoué" et des changements sont "urgents" dans ce domaine, estiment dans un rapport d'éminentes personnalités, dont des anciens présidents latino-américains, préconisant une dépénalisation des drogues et une légalisation du cannabis.

"La lutte mondiale contre les drogues a échoué, avec des conséquences dévastatrices pour les individus et les sociétés du monde entier", indique un rapport de la Global Commission on Drug Policy.

"Cinquante ans après la signature de la Convention de l'ONU sur les drogues et quarante ans après que le président (Richard) Nixon eut lancé la guerre antidrogue du gouvernement nord-américain, il est urgent de réformer les politiques nationales et mondiales de contrôle des drogues", ajoute le document qui sera présenté jeudi à New York en présence de l'ancien président brésilien Fernando Henrique Cardoso.

L'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et les anciens présidents de Colombie César Gaviria et du Mexique Ernesto Zedillo font aussi partie de la Commission mondiale sur la politique des drogues, tout comme les écrivains mexicain Carlos Fuentes et péruvien Mario Vargas Llosa.

Le rapport recommande de "mettre fin à la criminalisation, la marginalisation et la stigmatisation des personnes consommant des drogues mais qui ne causent pas de dommage aux autres", en donnant la priorité à une approche "plus humaine" selon laquelle les personnes dépendantes sont considérées comme des patients et non comme des criminels.

"Les initiatives de décriminalisation n'aboutissent pas à une augmentation significative de la consommation de drogues", rappelle le rapport, citant les exemples du Portugal, des Pays-Bas et d'une province australienne.

Le rapport préconise également "d'encourager l'expérimentation des gouvernements avec des modèles de régulation légale des drogues (en particulier le cannabis) afin de réduire le pouvoir de la criminalité organisée et protéger la santé et la sécurité de leurs citoyens".

Par ailleurs, plusieurs personnalités parmi lesquelles l'actrice Judi Dench, le milliardaire Richard Branson et le chanteur Sting sont parmi les signataires d'une lettre adressée jeudi au Premier ministre britannique David Cameron appelant à la dépénalisation des drogues.

La lettre, également signée par trois anciens chefs de la police, demande au Premier ministre de réexaminer l'efficacité des actuelles lois antidrogues dans la lutte contre les abus et les addictions.

Les signataires conseillent notamment d'infliger des amendes aux possesseurs de substances illégales et de faire admettre les personnes dépendantes dans des centres de désintoxication sans ouverture de casier judiciaire.

"Il est clair que l'actuel système de criminalisation de l'usage personnel et de la possession de drogues a

échoué (...) A l'inverse, les dégâts causés par cette approche ont été importants", affirment-ils. Pour eux, "criminaliser les gens qui se droguent les conduit à une exclusion sociale encore plus grande, rend plus difficile de trouver un emploi et de jouer un rôle productif dans la société." La pétition a été lancée par le groupe britannique Release qui "fait campagne pour changer la politique britannique de lutte contre la drogue afin de lui apporter un cadre légal plus équitable et plus humain". Selon des données de l'ONU, la consommation d'opiacés a augmenté de 35,5% entre 1998 et 2008, celle de cocaïne de 27% et celle de cannabis de 8,5%.

Un rapport pointe l'échec de la guerre contre la drogue

LEMONDE.FR avec AFP | 02.06.11

La lutte antidrogue a "échoué" et des changements sont "urgents" dans ce domaine, indique un rapport de la Commission mondiale sur la politique des drogues (Global Commission on Drug Policy). Plusieurs personnalités ayant participé à l'élaboration de ce rapport, dont des anciens présidents latino-américains, préconisent une dépénalisation des drogues et une légalisation du cannabis. "Cinquante ans après la signature de la Convention de l'ONU sur les drogues et quarante ans après que le président [Richard] Nixon eut lancé la guerre antidrogue du gouvernement nord-américain, il est urgent de réformer les politiques nationales et mondiales de contrôle des drogues", indique le document qui sera présenté jeudi à New York en présence de l'ancien président brésilien Fernando Henrique Cardoso. L'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et les anciens présidents de Colombie César Gaviria et du Mexique Ernesto Zedillo font aussi partie de la Commission mondiale sur la politique des drogues, tout comme les écrivains mexicain Carlos Fuentes et péruvien Mario Vargas Llosa.

Le rapport recommande de "mettre fin à la criminalisation, la marginalisation et la stigmatisation des personnes consommant des drogues mais qui ne causent pas de dommage aux autres", en donnant la priorité à une approche "plus humaine" selon laquelle les personnes dépendantes sont considérées comme des patients et non comme des criminels. "Les initiatives de décriminalisation n'aboutissent pas à une augmentation significative de la consommation de drogues", rappelle le rapport, citant les exemples du Portugal, des Pays-Bas et d'une province australienne.

Le rapport préconise également "d'encourager l'expérimentation des gouvernements avec des modèles de régulation légale des drogues [en particulier le cannabis] afin de réduire le pouvoir de la criminalité organisée et protéger la santé et la sécurité de leurs citoyens".

NOUVELLES ORIENTATIONS

Le président colombien, Juan Manuel Santos, s'est dit jeudi ouvert à l'analyse d'une "nouvelle orientation" de la lutte contre la drogue. Juan Manuel Santos a souligné que, pour son pays, cette lutte était une question de "sécurité nationale, le narcotrafic restant la source de financement de la violence" en Colombie, où les guérillas et les bandes composées d'ex-paramilitaires vivent en partie de ce trafic. L'actrice Judi Dench, le milliardaire Richard Branson et le chanteur Sting sont parmi les signataires d'une lettre adressée jeudi au premier ministre britannique, David Cameron, appelant à la dépénalisation des drogues. La lettre, également signée par trois anciens chefs de la police, demande au premier ministre de réexaminer l'efficacité des actuelles lois antidrogue dans la lutte contre les abus et les addictions.

Les Etats-Unis comptent présenter cet été un programme global de lutte antidrogue à destination de l'Amérique latine, qui réunira les principaux plans d'aide actuellement en vigueur pour la région, a déclaré jeudi un haut responsable du gouvernement américain. "Nous espérons achever ce plan antidrogue cet été", a assuré devant une commission du Sénat Gil Kerlikowske, directeur de l'agence américaine chargée de la politique nationale antidrogue (Office of National Drug Control Policy). Ce plan rassemblera l'Initiative de Merida pour le Mexique et le Plan Colombie, mais aussi d'autres programmes destinés aux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

Selon des données de l'ONU, la consommation d'opiacés a augmenté de 35,5 % entre 1998 et 2008, celle de cocaïne de 27 % et celle de cannabis de 8,5 %.

Drogues : la guerre de trop pour Washington

LIBERATION – 3.06.2011 – Par FABRICE ROUSSELOT De notre correspondant à New York

Appel. Plusieurs personnalités, dont d'ex-chefs d'Etat, demandent aux Etats-Unis d'arrêter le tout-répressif.

Des anciens présidents du Brésil, de Colombie, du Mexique, mais aussi Kofi Annan, l'ex-secrétaire général des Nations unies, ou encore le businessman britannique Richard Branson... Ce matin, à New York, une brochette de personnalités regroupées sous l'égide de la Global Commission on Drug Policy, va lancer un appel à un changement radical de la politique internationale contre le trafic de drogue. Et se prononcer en faveur de la légalisation contrôlée et planétaire de certaines substances, comme le cannabis.

L'appel est basé sur un rapport préparé par la commission, qui souligne en substance que la politique actuelle est un échec total. «Nous avons désormais besoin de réformes fondamentales dans les politiques en cours. [...] Commençons par traiter l'addiction aux drogues comme un problème de santé, par réduire la

demande à travers des initiatives visant à éduquer les gens et à réguler de façon légale plutôt que d'interdire le cannabis», a ainsi estimé l'ancien président du Brésil, Fernando Henrique Cardoso.

La Global Commission on Drug Policy a été créée dans le sillage des travaux d'une commission latino-américaine formée en 2008 par Cardoso et par les anciens présidents de Colombie et du Mexique, César Gaviria et Ernesto Zedillo. L'objectif était alors d'essayer d'évaluer les effets en Amérique latine de la lutte contre la drogue menée par les Etats-Unis. Avec le constat d'une politique de répression qui n'a pas su mettre fin au trafic, à la violence ou à la corruption.

A New York, les recommandations présentées par la commission, qui seront remises au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, soulignent donc pour la première fois de façon aussi directe la nécessité de «mettre fin à la criminalisation, la marginalisation et la stigmatisation des gens qui ont recours aux drogues mais ne commettent aucune violence envers les autres». Et ouvrent la porte à une alternative à la politique du tout-répressif en encourageant tout à la fois la légalisation du cannabis mais aussi des «expérimentations» en vue de la dépénalisation d'autres drogues. Selon Richard Branson, «la guerre contre la drogue n'a pas réduit pour autant la consommation, mais elle a rempli nos prisons, [...], a nourri le crime organisé et a causé la mort de milliers de personnes».

Morts

LIBERATION [Edito] – 3.06.2011 – Par FRANÇOIS SERGENT

Il faut écouter les auteurs du rapport sur «la guerre contre la drogue». Ils ne sont ni des enragés de la fumette ni des zélotes du libre marché. Anciens présidents, écrivains de renom, hauts responsables de l'ONU : leur constat est implacable. La répression et la prohibition des consommateurs de drogue et des trafiquants a échoué. Cette «guerre», puisque c'est le mot choisi par les Etats, a tué des centaines de victimes collatérales, notamment en Amérique latine, trop proche des Etats-Unis et de ses junkies. La légalisation des drogues est-elle pour autant possible et serait-elle efficace pour casser la criminalisation du marché ? Les auteurs du rapport répondent par l'affirmative pour le cannabis et encouragent les expérimentations concernant les drogues dures. En fait, il faut échapper à la stérile et simpliste opposition répression versus dépénalisation.

La légalisation qui ne bénéficie de soutiens citoyens que très minoritaires ne peut être la solution miracle. Un Etat peut-il réellement organiser la consommation de produits hautement toxiques comme le crack ou l'héroïne ? La déréglementation ne peut être une réponse à une question de santé publique. Seule une approche différenciée par drogue et par catégorie de consommateurs, dont nombre sont des malades, pourra esquisser une solution à la fois légale et morale.

Drogues: comment faire bouger les lignes

LIBERATION – 3.06.2011 - Par MICHEL HENRY, FABRICE ROUSSELOT, correspondant à New York
Une commission internationale a présenté hier des alternatives à la lutte antidrogues jusqu'ici presque exclusivement répressive.

Mettre fin à la «guerre contre la drogue» et ouvrir un débat mondial sur les alternatives. C'est le message lancé haut et fort, hier à New York, par la Global Commission on Drug Policy. Fernando Henrique Cardoso, l'ex-chef d'Etat brésilien qui présidait la Commission, a expliqué : «La réalité est que la guerre contre la drogue est un échec. La corruption est en hausse, le trafic est en hausse, la consommation de drogue est en hausse. Il faut changer notre façon de voir les choses.»

L'appel est le premier à être soutenu par de nombreux anciens chefs d'Etat, et par l'ex-secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Dans son rapport (à lire ici en anglais ou en espagnol), la Global Commission recommande notamment de remplacer l'approche répressive vis-à-vis des consommateurs par une approche «tournée vers la santé». Surtout, elle se prononce en faveur de «l'expérimentation par les gouvernements de différents modèles destinés à la régulation légale des drogues, le cannabis par exemple». Le rapport ne va pas jusqu'à prôner une légalisation générale, mais parle de «dépénalisation».

Qu'est-ce que cette commission mondiale ?

Fondée fin 2010, la Global Commission on Drug Policy a réuni plusieurs ex-présidents sud-américains, et des personnalités telles Louise Arbour, ex-procureure du tribunal de La Haye. Hier, l'ancien président colombien César Gaviria a évoqué son expérience : «Je tiens à parler de la violence qui existe en Amérique latine à cause du trafic de drogue. La Colombie n'a pas été capable d'arrêter le flux de drogues en direction du marché américain. Et ce qu'a fait l'Amérique jusque-là n'a pas marché non plus. Bien au contraire. Il faut que les Etats-Unis se rendent à l'évidence.» Washington est le principal obstacle à l'évolution des politiques mondiales. Avant la conférence de presse, une vidéo a montré George Bush père promettant de punir «tous ceux qui utiliseront de la drogue». «Nous voulons que l'Amérique enclenche le débat, a insisté César Gaviria. Entre l'interdiction et la légalisation, il reste nombre de pistes à explorer. Pourquoi emprisonner automatiquement une personne qui fume du cannabis alors que les prisons sont engorgées ? On peut

commencer par proposer des traitements à ceux qui en ont vraiment besoin, puis réfléchir à une façon plus humaine et plus efficace pour tenter de régler le problème.»

Ne semblant pas sur la même ligne, la Maison Blanche a estimé que le rapport de la Global Commission «était mal informé et allait dans la mauvaise direction». Le Mexique, où l'on comptabilise depuis décembre 2006 37 000 morts dus à la guerre entre narcotrafiquants, a également dit niet : «La légalisation ne met pas un terme à la délinquance organisée, ni à ses rivalités ni à la violence», a affirmé le Conseil mexicain de sécurité nationale.

La Commission doit présenter aujourd'hui son rapport au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Ainsi qu'une pétition internationale réclamant «la fin de la guerre contre la drogue» et signée par 544 991 personnes. «Il faut considérer ce jour comme un jour historique, a assuré Richard Branson, patron de Virgin et membre de la Commission, celui où l'on a commencé à ouvrir un débat sur la drogue qui doit nous mener à un monde plus sain et plus pacifique.»

Que propose le rapport ?

«Brisez le tabou, affirme la Commission. Il est temps d'agir.» Car «les mesures répressives [...] ont échoué à faire baisser l'offre ou la demande». La «guerre» dure depuis quarante ans, mais les drogues illégales sont toujours aussi disponibles et les consommateurs aussi nombreux. On a arrêté et incarcéré «des dizaines de millions de personnes» depuis les années 70, ce qui a rempli les prisons et détruit des familles, «sans réduire l'offre [...] ou la puissance des organisations criminelles». Elle constate : «Il n'y a apparemment pas de limite au nombre de gens qui veulent s'engager dans ces activités [...] pour échapper à la pauvreté.» En clair : démanteler un réseau, un autre le remplacera. La guerre antidrogues est un puits sans fond pour l'argent public.

Comment évoluer ?

Le rapport pousse aux expérimentations, comme organiser un marché régulé du cannabis - à l'image de ce qui se fait partiellement aux Pays-Bas - ou développer la distribution médicalisée d'héroïne - en Suisse, ce programme a entraîné une baisse de la consommation et de la délinquance. Pour la Commission, la communauté internationale doit donc «soutenir et faciliter» ces voies.

Même si la création de marchés légaux «n'est pas le seul moyen de combattre la puissance des trafiquants», il faut privilégier le pragmatisme, se baser sur des faits «scientifiques», sortir des idéologies. Ceux qui, il y a quarante ans, pensaient qu'en intensifiant la répression, le marché se réduirait, se sont trompés. Pourtant, certains Etats comme la France persistent : malgré les preuves de l'échec, les responsables nationaux préfèrent «éviter le débat», déplore la Commission pour qui il faut cesser de parler de «guerre à gagner» et arrêter de mesurer le succès d'une politique au nombre d'arrestations et de saisies. Elle préconise de «mettre fin à la stigmatisation des personnes consommant des drogues qui ne causent aucun dommage aux autres». En jeu : une approche «plus humaine» où les personnes dépendantes deviennent des «patients», et non plus des délinquants. De plus, les initiatives de dépénalisation «n'aboutissent pas à une augmentation significative de la consommation de drogues». C'est le cas au Portugal (lire [plus bas]) et aux Pays-Bas.

Enfin, un peu d'honnêteté est demandée : les politiques doivent «avoir le courage de déclarer publiquement ce que beaucoup reconnaissent en privé : que les stratégies répressives ne règlent pas le problème et que la guerre à la drogue n'a pas été gagnée, et qu'elle ne peut pas être gagnée». Il faut agir, et vite : «Chaque année où l'on poursuit l'approche actuelle, des milliards de dollars sont gâchés pour des programmes inefficaces, des millions de citoyens sont envoyés en prison sans nécessité.»

Repères.

Un échec américain. Les Etats-Unis ont dépensé 1 000 milliards de dollars (690 milliards d'euros) dans la «guerre à la drogue» depuis quarante ans, selon l'agence de presse AP, en mai 2010. Sans atteindre ses buts : le plus haut responsable américain, Gil Kerlikowske, a reconnu que «le problème des drogues s'est amplifié» dans l'intervalle.

Le rapport. La commission estime qu'il faut expérimenter la légalisation contrôlée du cannabis, pour couper l'herbe sous le pied des trafiquants, et prône la distribution médicalisée d'héroïne.

La commission. Kofi Annan (ancien secrétaire général de l'ONU, photo), Richard Branson (patron de Virgin), Fernando Cardoso (ancien président du Brésil), Georges Papandréou (Premier ministre grec), Ernesto Zedillo (ancien président du Mexique) font partie de la Global Commission on Drug Policy, qui comprend 19 membres.

«Il est urgent d'agir : la guerre à la drogue a échoué, il faut changer de politique. Certains sont tentés d'éviter la question. Ce serait abdiquer toute responsabilité politique.»

Le rapport de la commission. 10%. C'est la part d'utilisateurs dits «à problèmes» ou «dépendants» sur les 250 millions de consommateurs de drogues illégales. Soit 25 millions dans le monde.

[Livres] Dans les *Tribulations d'un gramme de coke* (Florent Massot), Vincent Taillefumier, alias le correspondant de Libération en Colombie, raconte, via un carnet de voyage réalisé avec sa consœur

Christine Renaudat, les conséquences mortelles de la prohibition. Dans *Drogues : pourquoi la légalisation est inévitable* (Denoël), Michel Henry, journaliste à Libération, expose comment la prohibition n'a qu'un bénéficiaire incontestable : le trafiquant.

[lire aussi plus loin dans cette revue de presse]

La Colombie, pays martyr de la guerre contre les drogues

Bogotá est favorable à la «nouvelle approche» de la Global Commission. LIBERATION – 3.06.2011

Au Portugal, dix ans de bon usage de la dépénalisation

La loi décriminalisant la détention de drogue repose sur un suivi sanitaire. LIBERATION – 3.06.2011

Drogues: 50 ans de guerre pour rien

LES INROCKS - 5/06/2011 – Arnaud AUBRON

C'est une guerre vieille d'un demi-siècle. Une guerre dont l'objectif est d'éviter la propagation d'une épidémie planétaire. Une guerre qui a, en 50 ans, mobilisé des centaines de milliards de dollars et occasionné des dizaines de milliers de victimes collatérales. Une guerre à laquelle l'ensemble des gouvernements de la planète sont, juridiquement, tenus de participer à un degré ou un autre.

Pourtant, depuis que cette guerre, probablement la plus ancienne et la plus « globale » que nous ayons connue, est menée, l'épidémie qu'elle est censée combattre n'a fait que s'accroître. Tout comme, d'ailleurs, les profits engrangés par ceux qui propagent cette épidémie.

Et pourtant, bien que les hommes et les femmes qui la mènent soient probablement sincères dans leurs intentions, jamais l'idée que cette guerre pourrait être contre-productive n'a été prise au sérieux. Jamais l'idée même d'en évaluer les résultats n'a été envisagée. Fortes de cette simple conviction, 19 personnalités internationales de premier plan et de tous horizons politiques, anciens chefs d'Etat ou responsables de l'ONU, viennent d'appeler à un cessez-le-feu dans la guerre à la drogue. Seront-ils entendus ? Il y a fort à parier que non. Comme avait été ignoré, en 1998, un appel similaire lancé dans le New York Times à la veille d'un sommet de l'ONU sur les drogues qui avait réaffirmé l'objectif délirant d'éradiquer, en dix ans, les drogues de la surface de la Terre.

Les anciens présidents mexicain Ernesto Zedillo, colombien César Gaviria, brésilien Fernando Henrique Cardoso et suisse Ruth Dreifuss, l'actuel Premier ministre grec George Papandréou, l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, l'ancien secrétaire d'Etat américain George Shultz, l'ancien Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, l'Espagnol Javier Solana, l'ancien ministre des Affaires étrangères norvégien et responsable du HCR Thorvald Stoltenberg, l'ancienne procureure du TPI et haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU, la Canadienne Louise Arbour ont tous été aux avant-postes de la guerre mondiale à la drogue. La semaine dernière, à l'occasion des cinquante ans des conventions de l'ONU sur les drogues, ils ont joint leurs voix à celles de 9 autres personnalités (le Nobel de littérature péruvien Mario Vargas Llosa, l'économiste Paul Volcker, le milliardaire britannique Richard Branson...) pour demander un changement de stratégie parce que « la guerre globale à la drogue a échoué, avec des conséquences dévastatrices pour les individus et les sociétés à travers le monde ».

Les 19 signataires, membres de la commission globale sur les politiques des drogues, n'ont rien à gagner à cet appel. La plupart ne sont candidats à aucun poste, n'y ont aucun intérêt financier, ne sont pas suspects d'être les porte-voix de trafiquants ni d'être des drogués qui veulent se shooter en paix. Mais pour eux:

«Les leaders politiques et les personnalités publiques devraient avoir le courage d'articuler publiquement ce que plusieurs concèdent en privé: que les preuves démontrent sans équivoque que les stratégies répressives ne résoudre pas le problème de la drogue et que la guerre à la drogue n'a pas été, et ne peut pas être, gagnée.»

Dressant le constat que « l'incarcération de dizaines de millions de personnes dans les dernières décennies a détruit des vies et des familles sans réduire l'accessibilité des drogues illégales ni la puissance des organisations criminelles », ils demandent que les gouvernements acceptent de «mettre fin à la criminalisation, la marginalisation et la stigmatisation des gens qui consomment des drogues sans pour autant nuire aux autres ». En clair, ils prônent la dépénalisation de la marijuana et des expériences de réduction des risques (centres d'injection, distribution médicale, traitements de substitution...) pour les autres drogues.

En effet, explique la Commission, « les efforts dans l'application de la loi ne doivent pas porter sur la réduction du marché de la drogue en lui-même, mais sur la réduction des problèmes qu'il cause aux individus, aux communautés et à la sécurité nationale ». Elle demande encore de revoir le système de classification des drogues « qui a abouti à des aberrations pour le cannabis, la feuille de coca ou la MDMA ». Et de citer des exemples à suivre en Suisse, au Portugal, aux Pays-Bas, au Canada..., en rappelant que « les initiatives de décriminalisation n'aboutissent pas à une augmentation significative de la consommation de drogues ».

Dans n'importe quel autre contexte, un texte signé par un tel aréopage (et par 600 000 citoyens à travers le monde sur le site Avaaz) aurait probablement suscité un vif débat international. Mais la guerre à la drogue n'est pas une guerre rationnelle, mais une foi, et une foi n'offre pas la place au débat.

Résultat, à ce jour, seul le président colombien Juan Manuel Santos, bien placé pour observer les ravages de la guerre à la drogue, s'est dit prêt à étudier une « nouvelle orientation ». Et seuls deux des principaux accusés dans ce rapport, le Mexique et les Etats-Unis ont jugé utile de répondre par la négative. Washington dénonce ainsi un rapport « mal informé et qui va dans la mauvaise direction ». Alors même que ses auteurs ont longtemps été les supplétifs de l'Amérique dans une guerre folle qui a encore de beaux jours devant elle.

Dans les cités, la guerre à la drogue n'entame en rien le niveau du trafic

LE MONDE – 8 juin 2011 - Par Yves Bordenave

LA GUERRE à la drogue est en échec. Ce constat dressé par la Commission mondiale sur la politique des drogues (Global Commission on Drug Policy), une instance de spécialistes, regroupant notamment des chefs d'Etat étrangers et l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ne concerne pas que la France. Il vise tous les pays tant en Europe qu'en Amérique, et tous les stupéfiants qui circulent sur ce marché clandestin mondialisé, au premier rang desquels le cannabis et la cocaïne.

Les 19 membres de la Commission mondiale ont rendu public un rapport, le 2 juin, dans lequel ils proposent la dépénalisation de la consommation de drogues et la légalisation contrôlée du cannabis (*Le Monde* du 4 juin). « Il est urgent de réformer les politiques nationales et mondiales de contrôle des drogues », pointe le rapport, tout en encourageant les gouvernements à expérimenter « des modèles de régulation légale des drogues [en particulier le cannabis] afin de réduire le pouvoir de la criminalité organisée ».

En France, l'action menée contre le trafic de stupéfiants par les services de police, de gendarmerie et des douanes enregistre chaque année des prises toujours plus importantes, sans que cela ne ralentisse en rien la progression du fléau. Ce marché souterrain, devenu une véritable économie de substitution, empoisonne de plus en plus les quartiers sensibles et les cités où se concentrent précarité et pauvreté.

Vague de crimes

Pour ne citer que les événements les plus récents, c'est le cas dans des localités comme Sevran (Seine-Saint-Denis) où, vendredi 3 juin, le maire Stéphane Gagnon en a appelé à l'intervention de l'armée.

Dimanche 5 juin, à la cité des Tarterêts à Corbeil (Essonne), une fillette de 9 ans a été victime collatérale d'un affrontement entre une bande de jeunes soucieux de protéger leur territoire et des policiers. Les quartiers nord de Marseille sont soumis quant à eux et depuis un an à une vague d'assassinats sur fond de lutte pour le contrôle de la vente de cannabis.

Pour faire face à cette criminalité, le gouvernement privilégie les opérations spectaculaires engagées à grand renfort de police, d'annonces et d'images. A ce stade, cette stratégie se heurte à une limite : un point de trafic de stupéfiants mis au jour et démantelé est aussitôt déplacé un peu plus loin et remplacé par un autre.

En Seine-Saint-Denis, sous la direction du préfet Christian Lambert, comme à Marseille à l'initiative des ministres de l'intérieur Brice Hortefeux d'abord puis de son successeur Claude Guéant, des centaines de policiers ont été mobilisées afin de procéder à des fouilles dans les halls, les caves et sur les terrasses des immeubles. Ces contrôles ont permis de procéder à des saisies de drogues, d'armes, d'argents et à des interpellations mais les trafics n'ont pas été pour autant neutralisés. Tout juste ont-ils été déstabilisés.

Selon l'ONU, de 1998 à 2008, la consommation d'opiacés dans le monde a augmenté de 35,5 %, celle de cocaïne de 27 % et celle de cannabis de 8,5 %.

POLITIQUES PUBLIQUES– FRANCE

(voir l'autre partie de la revue de presse)

CONSOMMATION

Une baisse en trompe-l'oeil

COURRIER INTERNATIONAL – 28.06.2011 | Sarah Morrison | The Independent

La consommation de drogues classiques est en baisse partout dans le monde, mais la demande en "stupéfiants licites" est, quant à elle, en hausse. Une situation qui bouleverse le secteur et compromet la capacité des Etats à mettre en place des réglementations.

Si le marché international de l'héroïne, de la cocaïne et du cannabis a soit décliné, soit stagné l'an dernier, le rapport mondial sur les drogues de l'ONU publié le 23 juin constate dans le même temps une augmentation foudroyante des nouvelles "drogues de confection" synthétiques. Des drogues qui ne font l'objet d'aucun

contrôle international, précise le rapport. La production d'opium a chuté de près de 40 % l'année dernière, et celle de cocaïne d'un sixième depuis 2007 dans le monde, selon l'organisation internationale. Toutefois, cette baisse de la consommation de produits illicites s'explique en partie, car ils sont remplacés par des stimulants qui ne sont soumis à aucune réglementation et à aucun test. Des produits, préviennent les spécialistes, qui pourraient être tout aussi dangereux en terme de santé publique.

L'Europe est qualifiée d'innovatrice en ce qui concerne les nouvelles drogues. En effet, entre 1997 et 2009, 110 nouvelles substances psychotropes ont été signalées au Centre européen de surveillance des drogues et de la dépendance (EMCDDA) ainsi qu'à Europol [office de police criminelle intergouvernementale]. L'an dernier, 41 nouvelles substances ont fait leur apparition – soit presque deux fois plus qu'en 2008 – et 16 d'entre elles ont été identifiées pour la première fois au Royaume-Uni. La plus connue de ces substances est la méphédronne, ou "meow meow" [miaou miaou], qui est liée à plusieurs décès et est interdite en Grande-Bretagne depuis avril 2010. Parmi les autres exemples de drogues de confection, citons Spice, substance synthétique qui reproduit les effets du cannabis, et BZP, dérivé chimique souvent vendu pour imiter les effets de l'ecstasy. Sandeep Chawla, directeur des affaires politiques et publiques de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a supervisé la préparation du rapport rendu en juin. Il considère que la majorité de ces drogues de confection bénéficient d'une "large diffusion" et sont "faciles à produire" avec "quelques bases en chimie".

"On en est arrivé à un point où la production de ces drogues se fait tout près du consommateur, dans sa cuisine ou son jardin. Les instructions nécessaires à leur fabrication sont disponibles sur Internet et leur conception est relativement facile. Le rapport rendu par l'ONU indique qu'il n'y a pas de changement concernant l'appétit humain pour les substances psychotropes. Le problème concerne la façon dont elles sont maintenant produites et qui change complètement les méthodes que nous devons employer pour les contrôler. Ces drogues sont bien trop nouvelles et pas encore testées, ce qui nous empêche d'en connaître les effets", peut-on aussi lire.

Le gouvernement britannique envisage d'interdire temporairement les substances psychotropes licites. "Nous sommes déterminés, affirme un porte-parole du ministère de l'Intérieur, à faire face aux nouvelles drogues et à les empêcher de s'implanter dans ce pays. Nous avons fait des propositions pour un système d'interdiction temporaire des nouvelles substances psychotropes afin de protéger la population pendant que nos spécialistes indépendants mesurent les dégâts qu'elles peuvent occasionner."

Les organisations d'aide aux toxicomanes ont, elles, mis en garde contre la rapidité avec laquelle les nouvelles substances font leur apparition. Les associations expliquent le défi que cela représente pour l'application de la loi, l'éducation, la prévention et la santé. Selon elles, l'efficacité d'un système d'interdiction dépendrait de la capacité des douaniers à détecter les nouvelles quantités entrées dans le pays, ainsi que de l'étroitesse de la coopération internationale.

Santé. Plus de 13 millions de Français avouent avoir déjà fumé du cannabis Soit 1 million de plus de consommateur depuis 5 ans

LE PARISIEN – 23.06.2011

<http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/plus-de-13-millions-de-francais-avouent-avoir-deja-fume-du-cannabis-23-06-2011-1506754.php>

Alors que la dépénalisation du cannabis continue à faire débat en France, une nouvelle étude révèle que 13,4 millions de Français affirment avoir déjà fumé du cannabis en 2010, soit un million de plus qu'il y a cinq ans. Initiée par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et l'Office français des drogues et des toxicomanies (OFDT), cette étude, rendue publique par Le Parisien jeudi 23 juin, estime à 1,2 million le nombre de fumeurs réguliers.

Un chiffre stable par rapport à la dernière enquête publiée en 2005.

Les auteurs de cette étude précisent que le cannabis "est de loin le produit illicite le plus consommé en France". En outre, les jeunes âgés de 18 à 24 ans demeurent les plus gros consommateurs de cannabis en 2010, devant les 25-35 ans.

Dans le même temps, un sondage réalisé par Harris Interactive pour *Le Parisien* montre que plus de la moitié des Français se disent défavorables à la dépénalisation de la consommation de cette drogue illicite. En revanche, 47% de la population estime que la dépénalisation du cannabis permettrait de réduire le trafic et la délinquance, et 42% considère que cela donnerait la possibilité à l'Etat de mener des actions de prévention efficaces.

Ce sondage a été conduit du 17 au 20 juin derniers auprès de 1.653 personnes, selon la méthode des quotas.

Dépénalisation : alors que les politiques piétinent, le joint stagne

LIBERATION – 30/06/2011 – Par Marie-Joëlle GROS

Sur fond de polémique sur légaliser ou pas le cannabis en France, une étude conjointe de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) vient apporter sa contribution au débat. Avec 13,4 millions de personnes à l'avoir déjà essayé au moins une fois, le cannabis reste sans conteste la substance illicite la plus consommée. La France se place ainsi au cinquième rang européen des pays consommateurs de joints, tout en conservant l'une des législations les plus répressives puisque le simple usage peut toujours envoyer un fumeur au tribunal.

Dans les détails, sur les 27 653 personnes sondées en 2010, un tiers (33%) des adultes entre 18 et 64 ans a déjà tiré au moins une fois sur un joint, contre 29% en 2005. Une hausse d'un million de personnes qui s'expliquerait par «un effet de stock des générations anciennes de fumeurs» car l'usage, lui, reste stable, affirme l'étude. «En 2010 comme en 2005, la part des personnes ayant consommé du cannabis dans l'année se situe autour de 8%, et de 4% pour celles qui ont consommé dans le mois en cours». Chez les jeunes de 17 ans, la consommation, en recul depuis 2003, se confirme. Une victoire que s'attribue la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et toxicomanies (Mildt) alors que d'autres produits sont, eux, en forte hausse. C'est le cas de la cocaïne, deuxième substance la plus consommée en France. En 2010, 3,8% des 18-64 ans l'ont expérimentée, contre 0,8% en 1992.

Cette mise au point sur les différentes consommations illégales des Français devrait logiquement alimenter le débat. Le plan gouvernemental sur les drogues arrive à échéance en 2012. Parmi les médecins spécialistes des addictions, au sein des associations d'intervenants en toxicomanie, mais aussi dans la classe politique, des voix exigent la remise à plat de la loi de 1970, jugée obsolète. Mais sur la question des drogues, et a fortiori en période pré-électorale, «l'idéologie prend souvent le pas sur le pragmatisme», regrette la Fédération française d'addictologie, qui a réuni une centaine de propositions dans un «livre blanc» à l'adresse des pouvoirs publics et des candidats à la présidentielle.

A l'Assemblée, la question divise au-delà des clivages droite-gauche. Même si un groupe de députés, emmené par Daniel Vaillant, a préconisé mi-juin une «législation contrôlée du cannabis» dans le but de «faire baisser la consommation et les risques qu'elle engendre» et réduire la criminalité, le consensus n'existe pas. Un autre rapport parlementaire présenté hier exclut radicalement la dépénalisation, qualifiée d'«impasse éthique et juridique». Pas de changement à l'horizon, donc ? A l'exception de ce nouvel interdit, énoncé par la Mildt : les poppers, substance en vente libre dans les sex-shops et qui s'inhalent, vont être totalement prohibés.

La consommation de cannabis stable en France, la cocaïne progresse

LEMONDE.FR avec AFP | 30.06.11 | 09h37

Le cannabis reste de loin la drogue la plus consommée en France et son usage demeure relativement stable. Ce sont les conclusions d'un baromètre santé publié mercredi 29 juin par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).

"Parmi les drogues illicites, le cannabis reste de très loin la substance la plus consommée, avec 13,4 millions de personnes à l'avoir déjà essayé", précisent les organismes. En 2010, un tiers (33 %) des adultes de 18 à 64 ans avaient fumé du cannabis au moins une fois dans leur vie contre 29 % en 2005, d'après ce sondage mené auprès de 27 653 personnes.

Si le nombre d'"expérimentateurs" a augmenté d'un million de personnes en cinq ans, cette hausse est toutefois "mécanique", affirme l'étude, qui l'explique par "un effet de 'stock' des générations anciennes de fumeurs".

1,2 MILLION DE FUMEURS RÉGULIERS

L'usage, lui, reste stable. "En 2010 tout comme en 2005, la part des personnes ayant consommé du cannabis dans l'année se situe autour de 8 %, et de 4 % pour celles qui en ont consommé au cours du mois", selon l'enquête.

En France, le nombre de fumeurs réguliers (plus de dix fois par mois) s'établit à 1,2 million de personnes, majoritairement des hommes et des jeunes.

LA DÉPÉNALISATION EN QUESTION

La France, au cinquième rang européen au niveau de la consommation de cannabis, conserve une des législations les plus répressives d'Europe.

Un groupe de députés de gauche, dont Daniel Vaillant, a préconisé mi-juin une "législation contrôlée du cannabis", afin de "faire baisser la consommation et les risques qu'elle engendre" tout en réduisant la criminalité. Toutefois, près de six Français sur dix (58 %) sont opposés à une dépénalisation du cannabis, selon un récent sondage.

Étienne Ataire, président de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et toxicomanies (Mildt), a répété mercredi être opposé à la dépénalisation en estimant que "l'interdit marque les esprits". "On est assez satisfaits d'avoir réussi à maintenir la stabilisation du cannabis", a-t-il commenté.

HAUSSE DE LA CONSOMMATION DE COCAÏNE

La consommation de cocaïne, deuxième produit illicite le plus consommé en France, touche dix fois moins de personnes que le cannabis mais expérimentation et usage sont en "augmentation significative", selon l'enquête. En 2010, 3,8 % des 18-64 ans avaient expérimenté la cocaïne, contre 0,8 % en 1992.

Un hausse qui reflète la "démocratisation" de cette drogue autrefois réservée aux catégories aisées, note l'enquête.

Ce sondage a enfin permis de constater "une légère hausse de l'expérimentation d'héroïne", à 1,2 % des 18-64 ans en 2010, et un recul de l'usage d'ecstasy.

Les poppers, substances inhalées pour leur effet euphorisant et dont l'usage est en hausse, vont eux être totalement interdits à la vente en France, selon la Mildt.

PRODUITS

Le «bazuco» fait replonger la Colombie dans la violence

LIBERATION – 25/06/2011

On parle de «tumba», de «pasta», de «paco»... ou, en Colombie, de «bazuco». A chaque fois, il s'agit d'un dérivé très toxique de la cocaïne, qui rend accro à la première prise. Dix ans après la mise en place du plan de lutte contre la cocaïne, qui avait considérablement réduit la production en la faisant passer de 900 à 350 tonnes par an, la Colombie devient à son tour un pays de consommateurs de la «drogue du pauvre». A Cali, les narcos - soutenus par des paramilitaires d'extrême droite qui reprennent du service - se sont recyclés dans la distribution de bazuco. Un réseau de 10-15 dealers rapporte 180 000 euros par semaine. A titre indicatif, la pipe de bazuco ne coûte que 20 centimes d'euros. En début de semaine, la police a arrêté un tueur de 17 ans défoncé à ce dérivé de la coke. A son actif : quatre meurtres, dont un policier.

Les poppers bientôt interdits en France

AFP 29/06/2011

Les poppers, substances inhalées pour leur effet euphorisant et dont l'usage est en hausse, vont être totalement interdits à la vente en France, a annoncé aujourd'hui Etienne Apaire, président de la Mission interministérielle de Lutte contre les Drogues et Toxicomanies.

"La consommation des poppers est très nocive pour la santé", a-t-il souligné lors d'une conférence de présentation du baromètre santé 2010, réalisé par l'Institut national de Prévention et d'Education pour la Santé.

Selon cette enquête, les poppers ont vu leur diffusion augmenter, 5,3% des 18-64 ans en ayant consommé au cours de leur vie contre seulement 3,9 % en 2005. Ainsi, bien qu'ils ne soient pas considérés comme des stupéfiants, "ces derniers jours le ministère de la Santé a décidé de réglementer l'accès aux poppers", a affirmé Etienne Apaire, en expliquant que "les poppers ne seront plus accessibles au public" sauf s'ils sont prescrits par ordonnance.

L'usage des poppers entraîne une dilatation des vaisseaux et ils sont également utilisés dans le but d'optimiser les performances sexuelles. Associé à du Viagra, le popper entraîne des risques cardiaques qui peuvent être mortels. Selon une étude scientifique publiée en octobre, les poppers seraient en outre à l'origine de pertes visuelles prolongées mais réversibles.

REDUCTION DES RISQUES

Contribution de la science au débat sur les salles d'injection

LIBERATION – 1er juin 2011 – Point de vue

Par PIERVINCENZO PIAZZA Neurobiologiste Inserm U862, FRANÇOISE BARRÉ SINOUSI Prix Nobel de médecine, MARIE JAUFFRET-ROUSTIDE Sociologue, Inserm U988, LAURENT MICHEL Médecin psychiatre, Inserm U669, PERRINE ROUX Pharmacienne, Inserm U992, PATRIZIA CARRIERI Epidémiologiste Inserm U992

Le débat public sur les salles d'injection de drogues médicalement supervisées a émergé l'été dernier après la remise aux pouvoirs publics d'une expertise collective de l'Inserm préconisant d'expérimenter et d'évaluer, en France, cet outil de réduction des risques. Ce débat est aujourd'hui relancé.

Le 18 avril, la publication d'un article dans la prestigieuse revue scientifique *The Lancet* apporte de nouvelles données scientifiques confirmant les bénéfices en santé publique observés après l'ouverture d'une salle de consommation supervisée à Vancouver. L'étude menée par l'équipe de chercheurs canadiens montre que la proportion d'overdoses mortelles a chuté de 35% dans le périmètre de la salle de consommation depuis son ouverture en 2003. Cette salle montre ainsi qu'elle permet de sauver des vies après avoir offert de nombreux

bénéfiques aux usagers de drogues, tels que l'accès aux soins et une passerelle vers le sevrage. Cette publication confirme d'un point de vue épidémiologique que l'implantation des salles d'injection a un réel impact de santé publique sur la baisse de la mortalité liée à l'usage de drogues.

L'initiative de Vancouver a pu voir le jour grâce à une réelle volonté de collaboration entre les milieux politiques, associatifs et scientifiques. Dans le quartier de la salle de consommation, plutôt que de réprimer les usagers de drogues qui consommaient dans la rue ou de les envoyer en prison, la police s'est donné pour mission de les référer à cette structure de réduction des risques. A une réponse essentiellement répressive s'est substituée une réponse sanitaire se traduisant concrètement par une porte d'entrée vers le système de soins pour une population qui en restait privée ; et une réponse sociale permettant de pacifier les relations entre les usagers de drogues et les riverains en limitant les comportements de consommation et en particulier les pratiques d'injection visibles dans l'espace public.

Encore une fois, à l'instar des expériences de Genève, Bilbao et de bien d'autres encore, Vancouver met en évidence que les bénéfices des salles d'injection peuvent concerner à la fois les usagers de drogues, le voisinage des scènes de consommation et la société dans son ensemble.

Le débat sur les salles d'injection montre également qu'il est essentiel de réaffirmer que la dépendance aux drogues ne doit pas être considérée à travers le prisme de l'idéologie. L'usage de drogues peut conduire à la dépendance qui correspond plutôt à une affection ayant les caractéristiques d'une maladie chronique contre laquelle le sujet est malheureusement démuné. Serait-il raisonnable de considérer qu'un déprimé, cloué au lit par sa maladie, est un paresseux, ou qu'un hypertendu présentant des pics tensionnels n'a pas de volonté ? Certainement pas ! L'usager de drogues peut être incapable de contrôler sa consommation ou se retrouver contraint, par manque d'alternatives, de réaliser ses injections dans des conditions d'hygiène dramatiques en raison de la précarité de ses conditions d'existence.

La réponse sociétale à la dépendance aux drogues devrait toujours être guidée par des impératifs de santé publique et se situer prioritairement dans le champ de la prévention des risques, de l'attention à l'autre et de la médecine, en raison des conséquences majeures de l'usage de drogues. Dans cette optique, des modèles associant les logiques de réduction des risques, de soin et de sevrage, et dépassant l'apparente controverse entre salles d'injection et arrêt de la consommation de drogues doivent être favorisés en France, afin de proposer aux usagers une palette de solutions diversifiées et efficaces. Les salles d'injection ne constituent pas une solution miracle à la gestion de la consommation de drogues, mais elles peuvent permettre d'améliorer la santé des usagers de drogues les plus démunis et les plus vulnérables.

Dans ce débat, il est primordial de s'appuyer sur une démarche basée sur des preuves scientifiques. Dans un contexte où les politiques des drogues sont encore trop souvent exclusivement traitées à travers le prisme de la morale et de la répression, un mouvement social intitulé la Déclaration de Vienne a été lancé par des chercheurs lors de la dernière Conférence internationale sur le sida en 2010, invitant à fonder les politiques de lutte contre les drogues sur la science plutôt que sur l'idéologie. Appliquons donc cette démarche, essayons de nous extraire de la polémique entre partisans et opposants des salles d'injection et donnons à la science l'opportunité d'évaluer si ce dispositif pourrait être une mesure de santé publique adaptée au contexte français.

Drogues: réduire les dommages, objectif prioritaire des addictologues

AFP – 9/06/2011 - Véronique MARTINACHE (AFP)

PARIS — La Fédération française d'addictologie (FFA) a présenté jeudi, en pleine polémique sur une dépénalisation du cannabis, cent propositions "pour réduire les dommages des addictions", réunies dans un "Livre blanc", et réclamé la préparation d'une loi "addiction".

La loi de 1970, qui a créé la notion juridique d'"usage illicite de stupéfiants", "reste le socle législatif organisant la répression et les soins des +toxicomanes+. Elle est pourtant dépassée dans ses conceptions et de plus en plus inadaptée aux consommations actuelles", souligne la FFA.

Le "Livre blanc de l'addictologie" dresse le bilan du plan national addictions 2007-2011 et rassemble une palette de propositions dont "l'objectif principal est de réduire, avec des méthodes qui ont fait la preuve de leur efficacité, les dommages liés aux addictions", a dit à l'AFP le Pr Michel Reynaud, vice-président de la FFA.

Interrogé sur une dépénalisation du cannabis, réclamée par plusieurs élus mais rejetée par plusieurs ministres, le Pr Reynaud s'est prononcé "pour un débat dépassionné, après la présidentielle, et un débat scientifique".

"L'abord légal-illégal est dépassé, parce que on ne peut pas limiter la toxicité d'un produit au fait qu'il est illégal", a-t-il estimé, soulignant que "les pires des toxiques sont les toxiques légaux", l'alcool et le tabac. "Donc il doit y avoir un abord un peu plus intelligent et des mesures un petit peu plus pragmatiques", a déclaré le psychiatre, responsable de l'Albatros (Centre d'enseignement, de recherche et de traitement des addictions, hôpital Paul Brousse, AP-HP), réclamant que "la consommation privée ne soit plus criminalisée". Quant aux "salles de consommation à moindre risque", autre sujet hautement polémique, le Pr Reynaud a estimé que "le débat s'est mal engagé". "Il aurait mieux valu l'engager sur les salles d'héroïne médicalisée, qui sont, sans aucun doute possible, efficaces".

Pour la FFA, il est "illusoire, voire dangereux, de vouloir faire disparaître" les consommations de drogues et

les pratiques liées à la recherche de plaisir, "intrinsèques à l'existence humaine".
Pour les addictologues, il faut aussi tenir compte du fait que "nous vivons désormais dans une société +addictogène+ incitant à toutes les consommations et/ou la recherche du plaisir individuel".
"On n'est plus en 70 à lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie, fléaux sociaux, on est en 2011 à essayer de modifier les comportements addictifs, à essayer de les réguler et de les prévenir", a dit le Pr Reynaud.
La FFA souhaite d'abord "finir le plan addiction 2007-2011, qui est en bout de course, parce qu'il n'y a plus de soutien présidentiel", et dont elle dresse un bilan mitigé.
Le plan a permis "de débiter la réorganisation" de la prise en charge des addictions à l'hôpital, mais seule la moitié des structures pour les soins complexes qui étaient prévues ont été développées, selon ce bilan.
Il a permis "l'officialisation des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, et de l'addictologie médico-sociale, mais avec peu de moyens".
Enfin, "l'échec est patent pour la politique d'enseignement et de recherche".
"Il reste beaucoup de questions à traiter", a estimé le Pr Reynaud, citant le repérage précoce, "qui va avec la prise en charge des adolescents et constitue un enjeu majeur", l'amélioration de la prise en charge des troubles alimentaires et des nouvelles addictions, et notamment du jeu.
Autre "vrai chantier", selon le psychiatre, les rapports entre psychiatrie et addictologie, "entre troubles psychiatriques et addictions".

PRISON

Appel pour une véritable politique de réduction des risques infectieux liés à l'usage de drogues en milieu carcéral

Site ASUD – 1er juin 2011

Communiqué de presse du Réseau Français de Réduction des Risques, avec l'Observatoire International des Prisons, la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat de la Magistrature, Fédération Addiction, Asud, Act Up - Paris, Sos Hépatites Fédération, Aides, Prévention et Soins des Addictions, ANPAA, Safe, Sidaction, Mouvement des Jeunes Socialistes, Jeunes Radicaux de Gauche, Jeunes Ecologistes, Collectif Hypertension, mais aussi First, Acces, Le Tipi, Gaia Paris, salledeconsommation.fr, La Trev

Une nouvelle étude Pri2De(1) (ANRS), publiée vendredi, fait un état des lieux des mesures de réduction des risques (RdR) liés à l'usage de drogue dans les prisons françaises. Cet état des lieux montre que la France se situe bien en-deçà du standard minimal de l'OMS, alors que les prévalences de l'hépatite C et du VIH sont anormalement élevées(2), et les consommations de drogues avérées.

Cette étude vient appuyer l'expertise collective de l'Inserm de 2010(3), qui recommande la mise en place d'une véritable politique de réduction des risques en milieu carcéral, et l'avis du Conseil National du Sida(4), demandant la mise en place d'échange de seringues en prison.

L'accès aux droits

Depuis 1994, la loi française, en conformité avec les principes internationaux, a sacralisé le principe d'équivalence de prise en charge médicale entre prison et milieu libre, réaffirmé dans la loi pénitentiaire de 2009. La prison est une mesure de privation de liberté d'aller et venir, elle n'a pas vocation à porter atteinte au droit à la santé. Pourtant, parmi le panel de mesures de RdR, en particulier celles liées à l'usage de drogues, quasiment aucune n'est mise en place en prison.

L'absence de préparation à la sortie de prison et de prise en charge médico-sociale des sortantEs de prison renforcée par une surpopulation carcérale croissante augmente encore la vulnérabilité de la population carcérale quant aux risques infectieux.

L'accès aux seringues et au matériel de réduction des risques

L'étude Coquelicot (2006) montrait que des pratiques à risques infectieux persistent en détention. 12 % des usagers de drogues incarcérés, au moins une fois dans leur parcours, ont pratiqué l'injection en détention et 1 sur 3 a partagé son matériel d'injection, source de contaminations VIH et VHC. L'étude Pri2DE, montrent que 32% des médecins chefs UCSA (Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires, constituant le service médical de la prison ; ces unités sont placées depuis 1994 sous la responsabilité du Ministère de la Santé) ont soigné des abcès potentiellement associés à l'injection. Mais la France, contrairement à 12 pays d'Europe de l'Est ou de l'Ouest, se refuse pourtant à expérimenter une mise à disposition de seringues. La seule mesure concernant l'injection reste la distribution d'eau de javel. Bien utilisée, elle peut être efficace pour le VIH, mais pas pour le VHC. Mais l'information sur l'utilité de l'eau de Javel comme outil de réduction des Risques n'est considérée comme présente et intelligible que dans 23% des établissements et sa distribution fréquemment non conforme aux préconisations¹.

D'autres mesures de RdR qui ont su faire leurs preuves en milieu libre peinent à entrer en prison. Ainsi, les « Roule ta paille » (carnet de post-it pour rouler sa paille et ne pas la partager) sont autorisées dans de rares

établissements pénitentiaires. Leur accès dépend du bon vouloir de la direction et du niveau de formation du médecin chef UCSA en matière de RdR.

L'accès à l'information

En prison, l'information à destination des personnes incarcérées concernant les risques infectieux liés à l'usage de drogues est partielle. Il existe par exemple un déficit d'information concernant les Traitements Post-Exposition (TPE) malgré le signalement d'accidents d'exposition au sang².

Ce manque est renforcé par la difficulté pour les intervenants extérieurs de pénétrer en prison afin d'y assurer un minimum de prévention et de réduction des risques et de suivi des personnes incarcérées.

L'accès aux soins

Si la proposition de dépistage du VIH et du VHC est quasi systématique à l'entrée en détention, elle n'est généralement pas renouvelée lors de l'incarcération. De plus, en ce qui concerne la prise en charge des usages de drogues, les personnels soignants sont peu formés.

Depuis quelques années, la prescription de traitement de substitution aux opiacées (TSO) en prison s'est généralisée, mais de gros dysfonctionnements persistent : un nombre élevé d'établissements n'initient jamais de traitement par méthadone (22%) ou buprénorphine (23%), parfois les deux (8%)³. La buprénorphine est parfois remise aux usagers de drogues pilée, ou diluée dans de l'eau, ce qui est contraire aux recommandations et altère probablement son efficacité.

Il manque en prison en France une politique globale et structurée de réduction des risques infectieux liés à l'usage de drogues. Au niveau politique, les pratiques à risques et les contaminations en prison sont niées.

Le Réseau Français de Réduction des Risques et les signataires demandent l'application des mesures recommandées par l'expertise collective INSERM. :

- Le principe d'équivalence d'accès aux soins et à la réduction des risques entre prison et milieu libre
- La mise en place d'études sur l'incidence des hépatites et du VIH en Prison
- L'intervention d'équipes de RDR dans tous les lieux de détention.
- Une formation à la réduction des risques pour tout les personnels soignants.
- La mise en place de programme d'échanges de seringues en prison.

(1) Limited access to HIV prevention in French prisons (Anrs-Pri2de): implications for public health and drug policy - <http://www.biomedcentral.com/1471-2458/11/400>

(2) Chez les personnes incarcérées la prévalence est 6 fois plus importante que dans le reste de la population

(3) Expertise collective Inserm sur la Réduction des risques -

http://www.inserm.fr/content/download/12993/97898/file/synthese_reduction_risques.pdf

(4) Conseil National du Sida : Note valant avis sur l'expérimentation des programmes d'échange de seringues dans les établissements pénitentiaires - <http://www.cns.sante.fr/spip.php?article306&artpage=4-4>

(5) Limited access to HIV prevention in French prisons (Anrs-Pri2de): implications for public health and drug policy - <http://www.biomedcentral.com/1471-2458/11/400>

(6) Idem

(7) Idem

TRAITEMENTS, ADDICTOLOGIE

«L'addiction devient la norme»

LIBERATION – 13/06/2011 – Interview recueilli par Marie-Joëlle Gros

Accro . Après trois jours de débats à la Fédération française d'addictologie, Cynthia Fleury, psychanalyste, analyse comment la société instrumentalise nos manques :

Changer de regard sur les addictions, ça ne se fait pas en un clin d'œil. Mais c'est la démarche à laquelle invitent tous les professionnels des dépendances réunis par la Fédération française d'addictologie (FFA), le week-end dernier à Paris. Objectifs prioritaires : ouvrir un débat de société qui sortirait du petit cercle des spécialistes, et donner des pistes au législateur sur la base de propositions (une centaine, compulsées dans un Livre blanc) destinées à créer un cadre approprié aux enjeux d'aujourd'hui. Grosso modo, le secteur est passé en quelques décennies de «la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie» à la prévention et à la prise en charge des addictions, ces «maladies individuelles en lien avec les pratiques sociales de consommation», énonce la FFA.

Une addiction avec produit (alcool, tabac, cannabis, cocaïne, drogues de synthèse, etc.) ou sans produit (jeux d'argent, sexe, sport, etc.) fonctionne en réalité sur les mêmes ressorts. Elle s'inscrit dans un parcours, un contexte, et s'installe. C'est pourquoi les professionnels souhaitent interroger l'ensemble de la société sur

sa propre dimension «addictogène». Comme une prise de conscience. Leur credo : nos modes de vie incitent «à toutes les consommations et/ou à la recherche du plaisir individuel, et ne facilitent pas l'apprentissage du contrôle des impulsions». Une réflexion que partage Cynthia Fleury (1), enseignante-chercheur en philosophie politique (au Muséum national d'histoire naturelle, à Sciences-Po et à Polytechnique) et psychanalyste à Paris. Dans son cabinet, elle reçoit des adultes et des adolescents pris dans des dépendances.

Comment expliquer cette inflation de gens «addicts» à quelque chose ?

Se dire «addict», c'est d'abord souvent une manière d'amoindrir le problème. «Toxico», «drogué», ce serait tout de suite plus violent. Addict, c'est presque un gimmick, le prix de la modernité. Si on est «addict», c'est qu'on suit la tendance. Pour certains, c'est presque «fashionable». Prenons le cas des jeux électroniques : on n'est pas addict seul mais parmi une tribu, à l'intérieur de réseaux amicaux, en revendiquant une appartenance à un groupe. C'est de la sociabilisation, alors que la drogue, c'est la marginalisation. Dans notre société de l'hyperconsommation, l'addiction devient donc la norme et non plus la marge. Et être addict, c'est le symptôme de tous ceux qui veulent être aimés, intégrés, reconnus socialement. Le symptôme de ceux qui veulent appartenir à la norme. Mais au final, bien sûr, l'addiction révèle des jours très sombres.

Qu'est-ce qui a changé depuis les années 70 ?

Ces années-là avaient sans doute une relation aux «substances» bien moins utilitariste. L'ère n'était ni à la performance, ni à la rentabilité. Il s'agissait de vivre des «expériences», jusqu'au-boutistes certes, mais liées aussi à l'idée de découverte et de fantaisie. Aujourd'hui, nous sommes dans l'hyperconsommation.

Mais cette société de l'hyperconsommation, de la profusion, du «tout, tout de suite», dénonce dans le même temps les addictions. N'est-ce pas un peu contradictoire ?

Effectivement, il y a là une double injonction, contradictoire, presque schizophrénique. Le cahier des charges est intenable. Il faut être à la fois performant tout en étant d'un calme olympien ; savoir respecter des délais tout en étant pris dans des rythmes qui s'emballent ; être dans l'activité permanente, sinon on passe pour ennuyeux, voire paresseux, ce qui est totalement mal vu dans une société de la performance. Bref, avec un tel cahier des charges, personne ne peut être à la hauteur. Et c'est très angoissant. Alors pour couper à cette angoisse, on prend des substances, on choisit la voie de la jouissance. Mais cette jouissance n'est qu'un simulacre.

Certes, mais comment faire une fois pris dans une addiction ?

Les gens basculent dans l'addiction pour échapper à l'angoisse, à la souffrance. Ils se servent du plaisir pour anesthésier l'angoisse. Que ce soit avec la nourriture, le sexe, l'alcool ou le sport à haute dose, ça marche dans un premier temps. Mais comme on n'a pas résolu l'angoisse de fond, il faut toujours plus de produits pour atteindre le plaisir et finalement, l'angoisse en sort renforcée. Or, il ne faut pas confondre la souffrance existentielle - qui est propre à chacun et qui mérite un travail de compréhension, d'acceptation, de relativisation même - avec l'angoisse engendrée par ce cahier des charges contradictoire, qui mérite elle aussi un travail, mais principalement de déconstruction.

Peut-on guérir de ses addictions ?

Le seul moyen de guérir des addictions, c'est de cesser de chercher à échapper au travail de fond, à savoir le travail sur soi. Il n'y a pas d'autre moyen. Or, faire un travail sur soi n'est pas une partie de plaisir, c'est même assez inconfortable, déplaisant. Et les bénéfices ne sont pas immédiats. C'est l'inverse d'un chemin addictogène. Faire ce travail sur soi prend du temps mais c'est aussi l'œuvre d'une vie. On y apprend à fabriquer en soi des résistances à l'angoisse et à la pression. Le propre d'une société addictogène, c'est d'instrumentaliser nos manques. Or, lui résister, c'est apprendre à poser soi-même ses propres limites, en faire un acte quotidien, simple.

Toutes les addictions sont faites pour contourner ce travail sur soi, l'éviter, le repousser. Il est finalement assez logique, et désolant, de noter que cette société qui fait du narcissisme une industrie produit des individus addicts au narcissisme, et en même temps, en total déficit narcissique.

Que peut-on espérer, en dehors des changements individuels ?

Les maux d'aujourd'hui ne s'expliquent pas particulièrement par la vulnérabilité des gens, mais bien plus par des dysfonctionnements démocratiques. C'est ce que je constate tous les jours en tant que philosophe et psychanalyste. Il y a urgence à réformer le monde du travail et celui de l'éducation, notamment les façons d'enseigner, ces deux grands secteurs coorganisés avec l'Etat. Si on ne réforme pas, on fait du dysfonctionnement un mode de fonctionnement. Et ça marche d'autant mieux que tout va mal.

(1) Dernier ouvrage paru : la Fin du courage, éditions Fayard, 208 pp., 14 euros.

PREVENTION, DEPISTAGE

Drogue au travail : la fausse bonne idée du dépistage

RUE89 - Par Elsa Fayner | journaliste | 27/06/2011

Vous ne conduisez pas de poids lourd, ne surveillez aucune piste d'atterrissage, ni ne risquez de blesser quelqu'un avec vos écrans puisque vous êtes trader. Pourtant, bientôt, si vous arrivez en salle de marché le nez bouché et les gestes agités, votre manager pourra vous envoyer au médecin du travail, déposer votre salive sur un bâtonnet. C'est en tout cas le vœu de la Mildt, la Mission interministérielle de la lutte contre la drogue et la toxicomanie. Etienne Apaire, son président, explique : « Le médecin pourra dire si le salarié est apte à occuper son poste, prévenir l'employeur, et orienter le cas échéant vers une désintoxication. Rappelons que 15% à 20% des accidents professionnels sont liés à l'usage d'alcool, de stupéfiants et de psychotropes. » Bigre. L'entreprise serait-elle devenue le dernier lieu où l'on se perd ?

10% des actifs boivent de l'alcool tous les jours

« Nous constatons surtout des accidents de la route, après un déjeuner ou un pot d'entreprise », nuance Philippe Hache, à l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Car, loin devant les stupéfiants, c'est l'alcool qui préoccupe au bureau : si 7% des actifs ont fumé du cannabis au moins une fois dans l'année, 10% boivent tous les jours.

A tel point que la SNCF, la RATP, Bouygues Construction, ou encore Airbus, chacun tente sa solution. A la mairie de Nantes, 3 000 salariés ont été sensibilisés, raconte Colette Budan, qui y était médecin du travail : « Pour éviter les accidents, répondre à l'encadrement démuné et accompagner les consommateurs en difficulté dans leur travail, nous avons aussi restreint les opportunités de boire au bureau, expliqué aux employeurs en quoi le travail peut favoriser la prise d'alcool, et formé l'encadrement. »

« L'utilité des tests n'est pas prouvée »

Des éthylomètres sont à la disposition des managers, pour faire souffler les employés dans des conditions strictement définies par la loi. Pourtant, surprise : les cadres ont finalement peu utilisé l'outil. Pas étonnant, juge Valentina Forastieri, au Bureau international du travail (BIT) : « Si la prévention améliore sécurité et sûreté, l'utilité des tests n'est pas prouvée. »

Banaliser l'usage des tests pour les drogues illicites

N'empêche, c'est sur cet instrument que la Mildt focalise aujourd'hui son attention. Ou plutôt sur son petit cousin, le test salivaire, dont la Mission rêve de banaliser l'usage pour les drogues illicites, son cheval de bataille. Cannabis en cœur de cible.

Problème : le test biologique est réservé aux rares postes « comportant de grandes exigences en matière de sécurité et de maîtrise du comportement », a précisé en 1989 le Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Conducteur d'engins de chantier, de transports ou de machines outils par exemple.

« Gravement attentatoire aux libertés individuelles »

Qu'à cela ne tienne. Fin 2009, la Mildt demande au Comité d'éthique si, des fois, il n'aurait pas changé d'avis. A la surprise dudit comité, témoigne l'un de ses membres, Claude Burlet : « Nos prédécesseurs avaient dit tout ce qu'il fallait dire. Nous avons néanmoins examiné la question, c'est notre rôle. Il a même fallu faire vite. La Mildt était pressée. »

Et, stupéfaction, le Comité d'éthique, rend le 19 mai 2011 un avis... favorable à l'utilisation des tests salivaires. Un revirement qui laisse perplexe. Tout comme l'argument invoqué : « La notion de responsabilité vis-à-vis d'autrui, et d'obligation de ne pas lui nuire a incontestablement progressé dans l'opinion publique [...]. Cette évolution des esprits explique sûrement pour une large part l'acceptation par la société de la mise en œuvre par les pouvoirs publics de dispositions contraignantes, qui auraient sans doute été jugées, il y a un demi-siècle encore, comme gravement attentatoires aux libertés individuelles. »

« Un indicateur de conformité sociale »

Mais que s'est-il passé en quelques décennies ? Les forces de l'ordre ont pris l'habitude de contrôler l'alcoolémie sur les routes, constate, observateur, le Comité d'éthique. La société serait maintenant prête à « accepter la détection de toxiques » partout, même en entreprise, avec :

- dans le rôle de l'automobiliste, tout salarié qui occupe une « fonction de sûreté et de sécurité ».

Et, cette fois, il peut y avoir foule, note, satisfait, le président de la Mildt : « Aujourd'hui, on peut travailler derrière un ordinateur, dans le nucléaire, et mettre en danger une population. On peut également prendre une décision très vite, sur Internet, aux conséquences très lourdes. Il faut enfin penser à la sécurité économique : si, dans un délire de toute puissance, un trader percute vos économies et les miennes, ça peut faire des dégâts. »

Surfant sur la vague du danger – nucléaire, financier... –, la Mildt va jusqu'à recommander une loi pour imposer la négociation sur les postes concernés, et préciser le cadre des tests.

- dans le rôle des forces de l'ordre, les médecins du travail.

De quoi faire hurler Colette Budan, qui participe au groupe de travail de la Haute Autorité de santé sur les drogues en milieu professionnel : « Le rôle du médecin est de veiller à ce que le travail n'altère pas la santé, pas de contrôler ni de menacer. »

Faut-il interdire les tests biologiques pour autant ? Pas forcément, répond Philippe Davezies, enseignant-chercheur en médecine et santé au travail : « Imposé aux médecins, le test devient un indicateur de conformité sociale, pour trier les hommes. Mais, si la question est vraiment celle de sécurité, le test peut être utile : à condition d'être manié par le manager, dans un cadre défini et pour quelques postes. La hiérarchie tient alors son rôle, elle fait respecter l'interdiction. Le médecin peut tenir le sien, en proposant au salarié de l'aider. »

Et pour aider le salarié, le bâtonnet n'a pas grande utilité. Ce qui en a, en revanche, c'est son emploi, rappelle Philippe Davezies : « Un jeune qui s'insère en entreprise cesse souvent de consommer. Quand déclarer inapte une personne alcoolique, c'est la condamner à mort. »

Ce que dit la loi

Le contrôle de l'alcoolémie des salariés n'est autorisé que s'il est prévu au règlement intérieur, que sa contestation est possible et définie, qu'il est justifié par la nature de la tâche à accomplir et que l'état d'ébriété présente un danger pour les personnes ou les biens.

Le dépistage systématique d'usage de stupéfiants ne peut en aucun cas se justifier. Il ne peut concerner que des postes comportant de grandes exigences en matière de sécurité et de maîtrise du comportement.

A suivre

► La mission commune d'information de l'Assemblée nationale et du Sénat sur les toxicomanies, coprésidée par Serge Blisko, député (SRC, Paris), et François Pillet, sénateur (Centre, Cher), achève ses travaux. Elle présentera son rapport à la presse le mercredi 29 juin à 15h30.

► **L'Assemblée nationale examinera le jeudi 30 juin 2011 la proposition de loi sur l'organisation de la médecine du travail, adoptée en première lecture par le Sénat le 27 janvier 2011.**

TRAFIC, POLICE, JUSTICE

Pas de clémence pour le «vieux dealer»

Shit. Christian Vannier, sexagénaire et ancien patron d'un «cannabistrot», n'échappera pas à la prison.

LIBERATION – 14/06/2011 – Par Alice GERAUD

Il s'est arrangé pour que des copains lui gardent ses poules et ses chevaux. Il a fait ses foins. Il a pas mal de choses à régler parce que, explique-t-il, «jeudi, c'est la taule». Ce n'est pas la première fois que ce néorural des Cévennes, consommateur, défenseur et longtemps revendeur de cannabis, part faire un séjour entre quatre murs. Il s'en était jusqu'ici acquitté avec la foi du militant. Mais, cette fois-ci, le «vieux dealer», comme il se surnomme lui-même bien peu prudemment, a du mal à accepter d'y retourner. Alors que la question d'une forme de légalisation du cannabis est posée par certains (rares) élus, Christian Vannier, 64 ans, doit purger une peine de deux ans de prison ferme prononcée en 2009 par le tribunal de Mende (Lozère). Les faits - consommation et trafic de stupéfiants - remontaient à 2003, époque où il tenait à Florac un «cannabistrot», l'équivalent d'un coffee-shop hollandais. Christian Vannier y vendait tranquillement et totalement illégalement herbe et shit, à fumer sur place, en refaisant le monde et le code pénal. Jusqu'au jour où les gendarmes ont décidé de fermer l'estaminet.

Poules. Au procès de Christian Vannier, en 2009, la justice avait considéré que le sexagénaire pouvait bénéficier d'un aménagement de peine. D'autant qu'il avait déjà effectué six mois de détention provisoire au moment de son arrestation en 2003. Le juge n'avait donc pas ordonné son placement sous mandat de dépôt. Christian Vannier était retourné à ses poules, ses foins (légaux) et ses chevaux dans sa «cabaravane» cévenole. Où, insiste-il, il n'a pas revendu un gramme «depuis 2007», et clame son statut de «retraité».

Quand il a été convoqué par une juge d'application des peines pour étudier sa situation au mois de mai, il pensait que son affaire allait se régler avec un bracelet électronique, la semi-liberté (prison la nuit, liberté le jour) étant difficilement aménageable au fin fond des Cévennes. Avant son audition, une responsable du Spip (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) et des surveillants de la maison d'arrêt de Mende sont venus dans la «cabaravane» vérifier s'il était possible d'y faire fonctionner un émetteur-décodeur pour un bracelet. Vannier pensait l'affaire réglée. «Je suis allé voir la juge peinard», raconte-il.

Un peu trop peinard visiblement pour la magistrate en charge de l'application des peines à Mende qui, après l'avoir entendu plaider en son cabinet les vertus de la fumette, a refusé le bracelet électronique et ordonné illico son placement en détention. La lecture du procès-verbal laisse peu de doute sur le fait que la juge ait moyennement goûté le discours pro-légalisation du baba des Cévennes. «Le condamné n'est absolument

pas dans la remise en question de son mode de fonctionnement, dénonce-t-elle. Il prône même la consommation raisonnée de stupéfiants tout en exposant une certaine éthique en ce qui concerne la revente [...]. Son addiction à la drogue présente un danger réel pour la société dans la mesure où il commet régulièrement des infractions à la législation sur les stupéfiants et qu'il participe par son comportement à la banalisation et à la diffusion des produits stupéfiants dans la société.»

Comité de soutien. Ces motivations font bondir Me Sylvain Cormier, l'avocat de Christian Vannier. «Il respecte le droit, il ne commet plus de délit, il a peur de la sanction, c'est là l'essentiel. On ne peut pas lui demander de renoncer à ses convictions et en faire un argument pour lui refuser son aménagement de peine, explique l'avocat, faisant le parallèle avec les faucheurs d'OGM. On peut exiger d'eux qu'ils arrêtent de détruire des parcelles, mais pas qu'ils approuvent les OGM.»

A Florac, «où les fumeurs sont quand même assez nombreux» et «les Cévenols très tolérants», explique Christian Vannier, un comité de soutien s'est monté. Une pétition circule. Le futur prisonnier a fait appel de la décision de la juge. Mais cet appel n'étant pas suspensif, il quittera jeudi matin sa «cabaravane» pour la cabane tout court.

INTERNATIONAL

LA BOLIVIE DÉNONCE LA CONVENTION UNIQUE DE 1961

Site ENCOD - Publié le lundi 27 juin 2011 - Source : Los Tiempos

Le gouvernement bolivien a décidé de se retirer de la Convention de l'ONU concernant les stupéfiants signée à Vienne en 1961, en signe de protestation parce que cet organisme ne dépénalise pas l'usage de la mastication de la feuille de coca.

La Chambre des Députés, dont la majorité représente le parti au pouvoir, a approuvé hier dans ses détails et globalement le projet de loi entériné par le Gouvernement, texte validé auparavant par le Sénat.

Le projet de Loi n°392, contenant un seul article, a été approuvé ensuite, après lecture d'un message du président Evo Morales et après avoir entendu l'argumentation du chancelier David Choquehuanca.

La Convention de Vienne des Nations Unies sur les stupéfiants, parue le 18 avril 1961, est entrée en vigueur en avril 1964 et fut modifiée par le protocole de 1972. La Bolivie a reconnu cette Convention en 1972. Elle imposa un délai de 25 ans pour mettre un terme à la mastication de la coca. De plus, elle classe la feuille de coca comme stupéfiant.

"La Convention de 1961 interdit "l'aculliku" (mastication de la coca). Si nous ne le dénonçons pas, nos frères ne pourront plus exercer cette pratique ancestrale", a soutenu le premier ministre devant le Parlement.

L'ancien chancelier Armando Loaiza a qualifié de gravissime cette décision du Gouvernement de vouloir se retirer de la convention, pour la connotation que porte cette attitude dans le contexte international. On pourrait croire que la Bolivie veut se débarrasser de ses obligations concernant la lutte mondiale contre les drogues. " C'est un message gravissime et délicat, qui peut laisser entendre que la Bolivie veut rester en marge du droit international concernant les drogues, d'autant plus que la Bolivie est un producteur important de coca et même de cocaïne" a-t-il soutenu.

Toutefois, il a précisé que cette décision ne peut pas entrer en vigueur immédiatement, en accord avec les Nations Unies pour se retirer d'un traité il faut suivre une procédure. "J'espère que lors de ce processus la Bolivie va réfléchir, parce que cela va provoquer une grande polémique et le message est négatif", il a ajouté que le refus de l'amendement pour la dépénalisation de l'aculliku n'est pas une raison suffisante pour rejeter le traité.

Inquiétude concernant l'impact

Les parlementaires de l'opposition, pour leur part, ont exprimé leur inquiétude quant à l'impact que pourrait avoir la décision de rejeter la Convention de Vienne sur la coopération économique internationale que reçoit la Bolivie pour la lutte contre les drogues.

Choquehuanca a assuré lors de son explication au Parlement, que la Bolivie n'abandonnera pas la Convention de 1988 qui dit que : "l'akulliku n'est pas interdit dans les endroits où l'usage historique est démontré, et en Bolivie il y a des milliers d'exemples de cet usage".

"Nous avons proposé un amendement pour que nous puissions pratiquer l'aculliku et il n'a pas été reçu favorablement, mais cette convention présente des possibilités, pour un pays, de s'en retirer", a-t-il ajouté.

La Bolivie espère adhérer de nouveau à la Convention de 1961 le plus tôt possible mais en "manifestant sa réserve" quant à la prohibition de la mastication de la coca, a affirmé le chancelier.

Choquehuanca a dit que si cette norme était sanctionnée au niveau du Sénat, le Gouvernement pourrait présenter cette décision à l'ONU qui aura six mois pour l'évaluer et y répondre.

Il a assuré que cette requête "répond aux attentes de la nouvelle Constitution" en vigueur depuis 2009, qui

déclare la coca "patrimoine culturel, ressource naturelle renouvelable et facteur de cohésion social, qui, dans son état naturel, n'est pas un stupéfiant".

AVANT-PROJET

. Le projet de loi approuvé au Parlement dit dans son unique article "qu'en conformité avec la Constitution Politique de l'Etat, est approuvée la détermination de l'Exécutif de dénoncer la Convention Unique des Nations Unies de 1961 concernant les stupéfiants, modifiée en 1972".

.On ajoute que la dénonciation doit être faite formellement "avant le 1er juillet 2011"

La Bolivie respectera ses engagements

Le président du Parlement, Hector Arce, a précisé que le projet de loi approuvé hier, établit que la Bolivie respectera tous les éléments constitutifs de la Convention de 1961, comme la lutte contre le narcotrafic et le traitement attribué aux substances contrôlées.

"Notre Constitution Politique de l'Etat établit que le rejet de traités ratifiés devra être approuvé par l'Assemblée Législative Plurinationale avant d'être exécuté par le Président. Compte tenu de ce principe et de cet article de la Constitution, ce projet de loi dénonce cette Convention avec la position ferme et déterminante des boliviens et de l'Etat de retirer de la liste des stupéfiants la feuille de coca et de préserver les pratiques ancestrales", a expliqué Arce.

Ainsi, le projet de loi " établit et donne un mandat au Président pour que nous adhérons de nouveau à cette Convention au début de l'année prochaine, en formulant des réserves, en accord avec la Constitution Bolivienne, concernant la classification de la feuille de coca comme stupéfiant", a-t-il ajouté.

Arce a assuré que "cette loi ne doit inquiéter personne" puisque cette requête signale que le pays se retire de ce traité, mais que cela n'empêche pas qu'il continue, selon sa propre détermination, de respecter les clauses concernant la lutte contre le narcotrafic.

La COLOMBIE, pays martyr de la guerre contre les drogues

Bogotá est favorable à la «nouvelle approche» de la Global Commission.

LIBERATION – 3.06.2011 – par MICHEL TAILLE BOGOTÁ, de notre correspondant

Le président colombien, Juan Manuel Santos, a salué parmi les premiers, mercredi, la «nouvelle approche» du rapport présenté à New York. Son pays, plus gros producteur de cocaïne, frappé par la guerre contre les drogues, a selon lui «toute l'autorité morale» pour mener le débat sur la légalisation. «Le trafic a été et est toujours la source de financement de tous les facteurs de violence» de la Colombie, a-t-il rappelé au cours d'un discours face à un parterre de militaires.

Dans les années 80, les premiers grands parrains de la poudre, comme Pablo Escobar, ont financé des groupes paramilitaires pour se protéger des extorsions des guérillas marxistes. Leurs milices ultraconservatrices sont devenues, avec l'appui des autorités, les Autodéfenses unies de Colombie (AUC), bataillons étroitement mêlés au trafic qui ont contrôlé des régions entières et jusqu'à un tiers du Parlement. Elles ont inauguré dans le pays la pratique du massacre à la tronçonneuse.

Herbicides. En face, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) ont participé au trafic pour se renforcer. Par un troc rudimentaire, en premier lieu, en échangeant poudre contre armes, puis de façon de plus en plus directe. Leurs frères ennemis de l'Armée de libération nationale (ELN), d'abord relégués par cette nouvelle force de frappe, les ont bientôt imités.

La guerre alimentée par ce carburant a bouleversé la Colombie. Plus de 3 millions de paysans ont été chassés de leurs terres, par les combattants ou par les aspersions aériennes d'herbicides qui frappent indifféremment champs de coca et cultures vivrières. Et 57 000 personnes ont «disparu», enlevées par des groupes armés - soit le double des chiffres les plus pessimistes de la dictature argentine. Le bilan de la corruption, avec une mafia infiltrée dans toutes les institutions, des services secrets aux chambres notariales en passant par les hôpitaux, est tout juste esquissé par la justice.

Bien sûr, Pablo Escobar est mort. Tout comme, après lui, ont été tués ou arrêtés une dizaine de mafieux présentés chacun à leur tour comme «le plus gros trafiquant du pays». Bien sûr, les plus de 6 milliards de dollars (4 milliards d'euros) du «plan Colombie», déversés par les Etats-Unis au moment du pic de production en 2000, auraient permis une réduction de la production de poudre dans le pays, de 40% à 60% selon des chiffres variables et parfois modifiés a posteriori. Mais elle augmente parallèlement au Pérou et en Bolivie, et la violence du trafic a explosé au Mexique et en Amérique centrale. Surtout, rappelle Juan Manuel Santos, le «négoce continue» en Colombie malgré le long effort militaire, et la violence se banalise. Les AUC, officiellement démobilisées, ont laissé la place à une myriade de milices privées qui se disputent les zones de production, isolées et sous-développées, à travers des alliances mouvantes avec l'ELN ou les Farc. Au cœur de la jungle, la tronçonneuse tourne toujours. Mardi, l'assassinat de 6 personnes à Villavicencio (centre du pays), attribué à un règlement de comptes entre trafiquants, est passé aussi inaperçu que les saisies régulières de chargements de poudre.

Hélicoptère. Dans ce panorama, la quasi-totalité de la classe politique colombienne réclame un débat sur la fin de la prohibition. L'opinion est lasse après quarante ans de «guerre aux drogues», qu'elle ressent comme

une «guerre pour les autres». «C'est votre jeunesse que nous défendons», lançait l'an dernier un pilote d'hélicoptère de combat, avant de partir détruire des laboratoires de cocaïne. Juan Manuel Santos ne pense pas pour autant mettre fin à la «guerre des autres» sans leur accord : «En attendant de trouver une solution différente au niveau mondial, a-t-il enjoint aux militaires, nous continuerons de lutter avec notre âme contre le fléau du trafic.»

MAROC. Pour que le Maroc en finisse avec le kif du Rif

LIBERATION – 28/06/2011 - Par PIERRE VERMEREN historien du Maghreb contemporain

D'après divers rapports, 80% du cannabis consommé en Europe est importé du Maroc, et plus de 90% en France.

Le kif est une culture traditionnelle du Rif, montagne méditerranéenne et ancienne colonie espagnole. Mohammed V l'a légalisé à l'indépendance, confiant son «monopole» aux Rifains de la région de Kettama. Le roi voulait pacifier ses relations avec une région dissidente, et éviter l'importation de cigarettes françaises. Initiés vers 1970 par des hippies européens de retour de l'Himalaya, les paysans rifains ont appris à transformer l'herbe en résine. Depuis, ils ont édifié une véritable industrie de production du cannabis, qui distribue le produit en Europe par le biais de l'émigration rifaine, de l'Espagne aux Pays-Bas. Région pauvre et surpeuplée, le Rif, puni par Hassan II pour sa révolte de 1958-1959, y a trouvé un moyen de subsistance. Une mafia s'est structurée grâce à des complicités dans les appareils d'Etat des deux côtés du détroit de Gibraltar.

Depuis les années 1990, le Maroc exporte de 2 000 à 3 000 tonnes de résine par an en Europe, générant 10 milliards d'euros de profit annuel et la première ressource du pays. Un tel trafic ne peut se faire qu'au vu et au su des Etats. La jeune République espagnole pouvait-elle affronter la police postfranquiste sur ce terrain très rémunérateur ? Les autorités françaises, si proches de «notre ami le roi» Hassan II, ont-elles vu dans ce trafic un moyen de stabiliser un royaume sans ressources ? Et le cannabis avait pour vertu de «calmer» la jeunesse des banlieues européennes.

Depuis les années 1990, le trafic a pris de telles proportions mafieuses et criminelles, que les Etats s'interrogent. Hassan II a été furieux lorsque le Monde a éventé, il y a quinze ans, le secret de polichinelle. Mais les photos satellite de l'Union européenne avaient dévoilé la plantation. Depuis 1999, Mohammed VI a perçu le risque mortel pour son pays d'être un narco-Etat. Non seulement la mafia rifaine menace l'Etat, mais la réputation du Maroc est entachée, et son économie gangrenée et dépendante.

La plantation rifaine débordant sur les régions voisines, une campagne d'éradication aussi brutale qu'efficace a permis de faire revenir la plantation dans le Rif, la réduisant au passage de 150 000 à 75 000 hectares. Le Maroc, Etat fort et organisé, n'a pas eu de difficulté à procéder de la sorte.

Depuis les attentats de 2001, le contrôle du détroit de Gibraltar a été renforcé. La mafia rifaine et ses connexions ayant tendance à mélanger islamisme, narcotraffic, armes et émigration, l'Union européenne s'est penchée sur la question. Les saisies de haschisch se sont fortement accrues.

Mais en France et en Espagne, la police désespérant de «vider la mer à la petite cuillère», le débat sur la dépénalisation rebondit. La lutte contre la délinquance, la surveillance des côtes, la chasse aux «go-fast», la lutte contre les réseaux coûtent des milliards. Et les coûts sociaux induits sont supérieurs : échecs scolaires, destruction des familles et des adolescents fragiles, discrédit du travail salarié, etc.

Dans un marché aussi linéaire, la logique n'est-elle pas de s'en prendre à la source, et d'assécher le marché ? Il faudrait du temps pour qu'une production endogène ne se substitue à un tel trafic. Mais les Européens sont paralysés, car ils savent la fragilité économique et sociale du Maroc.

Or celui-ci ne reçoit qu'une partie des 10 milliards d'euros, car les mafias gardent la main sur l'essentiel. Ce ne sont pas les paysans et leurs familles (1,5 million de personnes) qui s'enrichissent, ils survivent, mais des milliardaires qui investissent dans l'immobilier et les services à Tanger, Tétouan, Casablanca, dans les présides espagnols [places de souveraineté espagnole en Afrique du Nord, ndlr], sur la Costa del Sol, et dans des milliers de kebabs en Europe. Dans les années 1990, l'Europe a tenté d'intéresser les paysans rifains à des cultures de substitution. Ce fut un fiasco, car ces paysans veulent sortir de la misère, émigrer en ville, trouver du travail et éduquer leurs enfants.

De plus le Maroc est le plus proche allié méditerranéen de l'Union européenne. C'est un Etat ami, efficace quand il le veut, soucieux de respectabilité, mais taraudé par son besoin de croissance. Il redoute de perdre l'argent de la drogue, même s'il est investi sans profit ni élévation pour la société. L'économie de la drogue est mafieuse, violente, prédatrice, criminelle et nuit au développement. Et si l'Union européenne lui proposait un marché gagnant, gagnant ?

L'Europe transfère sans le savoir 10 milliards d'euros par an, sans compter les dégâts et coûts collatéraux. Or cet argent maintient le Maroc sous une tente à oxygène.

Un plan d'investissement de 50 milliards pourrait être proposé au Maroc : 10 milliards investis la première année, puis 1 milliard de moins chaque année pendant dix ans, en échange de la destruction de la plantation. Sous supervision conjointe, l'argent serait investi dans des infrastructures, des villes, des services publics de qualité, des activités industrielles et de services. Les six ou huit millions de Rifains verraient leur vie transformée, le Maroc serait renforcé, et le trafic asséché en Europe. A charge pour l'armée marocaine de détruire la plantation comme elle l'a fait pour les 75 000 autres hectares.

Mais l'Union européenne et ses membres en ont-ils la volonté ?

Auteur de «le Maroc de Mohammed VI», éditions Poche-La Découverte, réédité en juin 2011.

MEXIQUE. Oui, il y a des alternatives

COURRIER INTERNATIONAL – 01.06.2011 - Carlos Fuentes* | Reforma

En militarisant le pays contre les narcos, le président Calderón se prend pour Churchill combattant le nazisme. Il a tout faux, affirme l'écrivain mexicain Carlos Fuentes.

Il y a, dans les asiles, des fous qui se prennent pour Napoléon. Et, il y a, à la tête de l'Etat mexicain, un homme sain d'esprit qui se prend pour Winston Churchill. L'un, Churchill, a affronté, seul, la puissance victorieuse d'Hitler, dont la domination s'étendait de la France jusqu'aux portes de Moscou. L'autre, Calderón, lutte contre des cartels de narcotrafiquants corrompus et corruptibles. Mais alors que Churchill se défendait d'une invasion nazie qui aurait fait voler en éclat les libertés des citoyens britanniques et entraîné l'instauration d'un régime fasciste, militariste et totalitaire, Calderón fait la guerre à des bandes de narcotrafiquants qui n'existent qu'à cause des erreurs politiques du gouvernement lui-même.

Mais suffit-il de changer de stratégie politique pour se débarrasser des narcos ? Sans disparaître complètement, ceux-ci risqueraient d'être affaiblis et cesseraient dès lors de représenter une menace comparable, selon Calderón, à la menace nazie. La disproportion est notoire, insultante et corrigible. Les citoyens mexicains exigent un renforcement de la sécurité à l'échelle nationale, l'éradication de la corruption et la fin de l'impunité. La population en a assez des politiques inefficaces du gouvernement. Avec une naïveté frisant le ridicule, le président compare la lutte contre les barons de la drogue avec la défense de la démocratie contre les armées, les forces de sécurité, les espions, les délateurs, les collaborateurs et les partis fascistes de l'Europe occupée. La comparaison est absurde. Elle insulte Churchill et donne beaucoup trop d'importance aux criminels. Elle n'apporte aucune solution et nous condamne à des victoires partielles du gouvernement et au triomphe de la criminalité, qui se renouvelle et se renforce alors même que les institutions deviennent de plus en plus obsolètes.

Y a-t-il encore de l'espoir ? Les prochaines élections [présidentielle et législatives], en 2012, pourraient entraîner certains changements. Mais seulement si ceux qui l'emportent parviennent à s'identifier aux citoyens mexicains et à leurs exigences. Le PRI [Parti révolutionnaire institutionnel, principal parti politique qui a détenu le pouvoir pendant soixante-dix ans jusqu'en 2000] comprend-il dans ses rangs de tels candidats ? Et le PAN [Parti d'action nationale, conservateur] ? Un retour du parti tricolore [le PRI], avec ses vieux péchés – certains rachetables, d'autres non –, est-il possible ? Au bout de douze ans de pouvoir, le PAN bénéficie-t-il encore de la confiance de la population ? Je ne critique pas. Je n'avance rien. Je demande, c'est tout.

La gauche actuelle, divisée – pour ne pas dire fragmentée –, a-t-elle une chance d'accéder à la présidence ? Ou est-il possible qu'une gauche moderne et capable de susciter l'intérêt de la masse d'électeurs de centre gauche émerge d'ici à l'an prochain avec un bon candidat capable d'offrir mieux que les deux principaux partis ? Je ne sais pas. Je m'interroge, c'est tout. Ce qui est certain, c'est que la politique actuelle ne sert à rien, que la guerre contre les narcos est inutile.

Existe-t-il une alternative ? Evidemment, et c'est bien là le plus grave : le gouvernement continue de mettre en œuvre une stratégie qui a prouvé ses limites alors qu'il existe des politiques alternatives cohérentes et dignes d'être testées. Je pense à la Commission mondiale sur les politiques en matière de drogue, présidée par les ex-présidents Fernando Henrique Cardoso (Brésil, 1995-2003), César Gaviria (Colombie, 1990-1994) et Ernesto Zedillo (Mexique, 1994-2000). Elle recommande de traiter la consommation de drogues comme un problème de santé publique, de réduire la consommation grâce à des politiques de prévention, et de punir le crime organisé, oui, mais en menant en parallèle une politique de décriminalisation. Ses membres souhaitent qu'il y ait moins de poursuites pénales et plus d'alternatives à l'interdiction pure et simple. Au Mexique seulement, la guerre contre les narcos a fait 40 000 morts et exigé la mobilisation de 36 000 agents de la police fédérale.

La douleur et le sentiment d'injustice ont poussé la population mexicaine à se mobiliser. Comme dans tous les événements qui rassemblent des foules, il existe toujours un risque de dispersion. Personne ne marche tous les jours ni pour les mêmes raisons. Il faut espérer que l'événement entraîne la création d'un pacte politique citoyen permanent qui transcende le sextennat de Calderón et qu'il soit défendu par le candidat fort et lucide d'une gauche renouvelée, attractive, capable de formuler les exigences de la population civile, dont le prochain gouvernement devra tenir compte.

MEXIQUE. Entre le feu des narcos et celui de l'armée

COURRIER INTERNATIONAL – 01.06.2011 | Juan Luis Hernández | Eme-Equis

La population est victime à la fois des violences des trafiquants et de la répression des forces de l'ordre. Car les "dommages collatéraux" sont légion.

La guerre que livre le président Felipe Calderón au narcotrafic n'est pas très populaire. Notamment parce qu'elle est de plus en plus vécue comme étant une partie du problème et non sa solution. Nous, les citoyens, sommes pris entre deux feux.

Je m'explique. Dans les années 1960, 1970 et 1980, une bonne partie de la population de plusieurs pays d'Amérique latine s'était retrouvée prise au milieu d'une guerre entre dictatures militaires et guérillas. Des milliers de villages subissaient les attaques des deux camps, qui les accusaient d'avoir aidé l'un ou l'autre bord, directement ou indirectement. Au Pérou, au Salvador ou au Guatemala, rester neutre exposait au plus grand danger. Actuellement, au Mexique, de plus en plus de gens connaissent cet enfer d'être à la fois victimes du crime organisé et en butte à la répression des forces armées. Les témoignages ne cessent de se multiplier.

Le premier feu, ce sont les cartels de la drogue : ils représentent quasiment un Etat dans l'Etat, qui gouverne véritablement les territoires, dicte les règles, prélève les taxes et fait régner l'ordre. Nous, les citoyens, nous connaissons déjà bon nombre d'histoires dans lesquelles le crime organisé est ce qui s'apparente le plus à l'autorité, aux prélèvements obligatoires, au gouvernement et à la répression.

Cependant, la stratégie du gouvernement Calderón pour remédier à l'impuissance de l'Etat et à la faiblesse des institutions face au fléau du narcotrafic n'a fait qu'allumer un second feu. Celui-ci, né de la décision du gouvernement mexicain de militariser les rues et d'octroyer un pouvoir sans précédent au ministère de la Sécurité publique (SSP) [l'équivalent du ministère de l'Intérieur], est à l'origine d'un phénomène qui devrait sérieusement inquiéter la présidence : la perte de contrôle des effectifs, devenus pléthoriques, de la police et de l'armée. Un problème d'autant plus grave que des citoyens innocents sont pris pour cibles, par négligence, incompetence, abus de pouvoir ou autre.

La "marche pour la paix" du 8 mai dernier a mis en lumière des faits sinistres : des parents recherchant leurs enfants enlevés par les forces de l'ordre ; des militaires torturant des innocents, puis les menaçant de s'en prendre à leur famille s'ils venaient à parler de ce qui, de toute évidence, n'était qu'une "arrestation par erreur", des milliers d'affaires d'enlèvements, de détentions arbitraires, de tortures, d'extorsions ou d'assassinats faisant suite à des contrôles de police.

"Ce sont des dommages collatéraux", diront les stratèges de la guerre de Calderón contre le narcotrafic. "Des accidents malheureux", diront d'autres. "Des cas isolés parmi de nombreux succès", finiront-ils par dire. Néanmoins, le nombre de victimes du second feu va croissant.

Il faut donc voir, dans l'appel de Javier Sicilia et dans les suites de la "marche pour la paix", la réaction de citoyens qui se sentent pris entre deux feux. Une situation à laquelle le gouvernement refuse de mettre un terme. La pression sociale qui est aussi inévitablement une pression politique, s'adresse bel et bien au gouvernement fédéral, car c'est lui qui a déployé cette stratégie douteuse, qui ne fait qu'aggraver la répression – avec ou sans insigne.

Mexique : De plus en plus violent

COURRIER INTERNATIONAL – 01.06.2011

2006

2 300 assassinats liés au crime organisé. Felipe Calderón, élu président en juillet, prend ses fonctions le 1er décembre. Et annonce le début de "la guerre contre le trafic de drogue". 5 000 soldats sont envoyés dans son Etat natal, du Michoacán.

2007

3 000 assassinats liés au crime organisé. Les troupes sont envoyées à Tijuana et dans d'autres Etats du pays. Les Etats-Unis lancent l'Initiative de Mérida, un plan d'aide très controversé qui prévoit le financement en trois ans de 1,7 milliard de dollars [1,2 milliard d'euros] au Mexique et aux pays d'Amérique centrale pour lutter contre la drogue, essentiellement sous forme d'aide militaire.

2008

6 300 assassinats liés au crime organisé. Dans le nord du Mexique, la guerre entre le cartel de Sinaloa et celui de Ciudad Juárez s'intensifie. La capitale connaît à son tour des violences.

2009

7 000 assassinats liés au crime organisé. 10 000 policiers et agents de police fédéraux de plus sont envoyés

à Ciudad Juárez. Le baron de la drogue Arturo Beltrán Leyva est abattu à Cuernavaca par l'armée. Le chef du cartel de Sinaloa, Joaquín "El Chapo" Guzmán, apparaît dans la liste des hommes les plus riches du monde du magazine Forbes (701e place).

2010

15 273 assassinats liés au crime organisé, dont la moitié dans les Etats du Chihuahua, du Tamaulipas et du Sinaloa. Au total, près de 50 000 militaires sont mobilisés contre les cartels. Les autorités affirment que, sur les 37 principaux dirigeants des cartels, 19 ont été soit capturés, soit tués ces dernières années. Le 18 octobre, 105 tonnes de marijuana, d'une valeur de plus de 340 millions de dollars [environ 240 millions d'euros], sont saisies.

NARCOTRAFIC. Comment sortir de l'impasse ?

COURRIER INTERNATIONAL – 09.06.2011 | Semana

Après cent ans de prohibition et quarante ans de guerre, le débat mondial sur les stupéfiants est enfin en train de changer, affirme l'hebdomadaire colombien *Semana*. Il s'appuie sur la publication du rapport de la Commission mondiale des politiques de lutte contre les drogues, qui constate l'échec de la lutte contre le trafic.

Pour la première fois, un organisme de haut niveau, constitué d'éminentes personnalités des Etats-Unis, d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine, appelle à réviser les conventions des Nations unies sur les stupéfiants. Celles-là même qui justifient la stratégie actuelle de tolérance zéro face aux drogues et la guerre contre les trafiquants lancée il y a quarante ans par le président Richard Nixon. "La guerre planétaire contre la drogue est un échec." Ainsi commence le rapport de la Commission mondiale des politiques de lutte contre les drogues, rendu public le 1er juin. Ce point de vue est partagé par de nombreux experts, mais c'est la première fois qu'il est lancé à la fois par de telles voix : quatre anciens présidents – le Brésilien Fernando Cardoso, le Mexicain Ernesto Zedillo, le Colombien César Gaviria et la Suisse Ruth Dreifuss –, l'ancien Premier ministre grec George Papandréou), l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, l'ancien secrétaire général de l'Otan Javier Solana, l'ancien secrétaire d'Etat George Schultz et l'ancien directeur de la Réserve fédérale des Etats-Unis Paul Volcker, l'ancien ministre des Affaires étrangères suédois Thorvald Stoltenberg, l'ancienne haute commissaire aux droits de l'homme – la Canadienne Louise Arbour –, les écrivains Carlos Fuentes et Mario Vargas Llosa, respectivement mexicain et péruvien, entre autres. Cet organisme succède à la Commission latino-américaine sur les drogues et la démocratie, créé par trois anciens présidents latino-américains, qui, en 2008, avaient produit un rapport analogue.

Cette liste n'est pas seulement représentative par la provenance géographique et par le poids des personnalités qui la composent. La commission bénéficie du soutien de deux multimillionnaires : l'entrepreneur Richard Branson et l'investisseur George Soros. En outre, elle bénéficie de la sympathie de nombreux politiques, qui voient dans la guerre contre la drogue un remède pire que le mal. Parmi ceux-ci, on peut citer le président Juan Manuel Santos : il a déjà évoqué à plusieurs reprises la dépénalisation et déclaré prudemment que ce rapport était "le bienvenu", dans l'attente d'un consensus plus large qui lui permettrait d'afficher ses convictions. L'échec du prohibitionnisme – adopté, à la demande des Etats-Unis, en 1908, à Shanghai – et de la guerre contre la drogue n'est un secret pour personne. Après près d'un demi-siècle au cours duquel on a consacré des centaines de milliards de dollars à la lutte contre ce fléau, le trafic de stupéfiants est le marché illicite le plus important et le plus prospère de l'histoire de l'humanité et il a donné naissance à des organisations criminelles toujours plus complexes et toujours plus violentes. Chaque fois qu'un chef mafieux tombe, dix candidats se lèvent pour prendre sa place. On est bien loin de l'objectif d'"un monde libéré de la drogue" : la consommation mondiale de cocaïne, d'héroïne et de marijuana a encore augmenté ces dix dernières années, créant de nouveaux marchés et de nouvelles filières. On ne compte plus les absurdités [des politiques de lutte contre la drogue], comme le fait que la feuille de coca, la marijuana et l'héroïne figurent sur la même liste de contrôle dans les conventions des Nations unies, dont la première date de 1961 – autant dire d'une époque où la connaissance sur les stupéfiants était plus moralisatrice que scientifique. Réprimer la consommation au lieu de considérer le consommateur comme un malade ne fait que congestionner la justice, remplir les prisons et saigner à blanc les budgets locaux. Par obsession prohibitionniste, certains refusent de voir les résultats d'expériences novatrices menées dans de nombreux pays, qui proposent des alternatives comme la prescription contrôlée d'héroïne ou de drogues de substitution comme la méthadone ou la buprénorphine, ou encore le remplacement gratuit des seringues afin de prévenir la contagion du sida et de l'hépatite C.

D'autres solutions de rechange sont connues. Fonder la lutte contre les stupéfiants sur des données scientifiques, ainsi que sur le respect des droits de l'homme et les principes de la santé publique, et non sur des préjugés moraux visant à satisfaire l'électorat le plus conservateur. Concevoir des politiques planétaires qui tiennent compte des réalités locales. Ne pas s'appuyer seulement sur les forces de sécurité, mais aussi sur la famille, l'éducation et le système de santé. Axer les mesures de répression sur la criminalité organisée

et réserver un traitement pénal différencié aux passeurs de drogue et aux chefs mafieux. Promouvoir la cohésion et la coopération entre les différentes agences de l'ONU qui s'occupent des drogues, au lieu de privilégier les mesures policières. Ces idées ne sont pas nouvelles. Jusqu'à présent, elles n'ont été exprimées que par des experts, trouvant parfois des relais médiatiques influents, comme le magazine *The Economist*. Moisés Naím, ancien éditorialiste de la revue *Foreign Policy*, a dressé un état des lieux en 2009 : "Le consensus de Washington sur les drogues repose sur deux convictions largement partagées. La première est que la guerre contre les drogues est un échec ; la deuxième, qu'on ne peut rien y changer."

Que cette guerre soit un échec, ce n'est plus à démontrer. En revanche, le contexte a changé. Il y a peu, une mesure comme la Proposition 19 – qui visait à légaliser la marijuana et qui a divisé la Californie – aurait paru impensable. Le débat sur la légalisation du cannabis va bon train dans plusieurs Etats des Etats-Unis. Des présidents autrefois partisans enthousiastes des politiques prohibitionnistes en reconnaissent aujourd'hui l'échec. Une chose est sûre, la criminalité liée à la drogue touche de plus en plus de pays et les vieux remèdes ne semblent pas fonctionner. Ce n'est pas un hasard si le service chargé de la lutte contre les stupéfiants à la Maison-Blanche [Office of National Drug Control Policy, surnommé "le tsar de la lutte antidrogue"] s'est empressé de critiquer le rapport et de rappeler que le gouvernement Obama accordait une large place à la prévention.

Toutefois la vraie nouveauté, c'est qu'un groupe de personnalités comme celles qui composent cette commission prônent la remise en cause de l'ancien modèle. Les trois anciens présidents latino-américains qui ont lancé en 2008 cette réflexion sur la nécessité d'un changement de modèle ont obtenu, avec la commission et son rapport, de déplacer le débat des pays producteurs vers une tribune planétaire et, par là même, d'inciter des acteurs éminents des pays consommateurs à participer à la discussion. Il ne s'agit pas seulement de débattre. La composition même de la commission – qui, outre d'éminentes personnalités, dispose d'un poids financier – et la publication de son rapport laissent à penser que l'idée fondamentale est de lancer une campagne internationale destinée à réviser non seulement l'actuelle stratégie de lutte contre les stupéfiants, mais aussi les conventions des Nations unies, en les adaptant à la réalité de la production, du trafic et de la consommation des drogues. Cela seul permettra d'ébranler la deuxième conviction dont parle Naím, à savoir que la guerre contre les drogues ne peut pas être remise en cause. Et c'est la preuve que le débat sur les drogues dans le monde a enfin commencé à changer. Même s'il est encore trop tôt pour parler de la fin de la guerre contre les drogues, peut-être est-ce déjà le commencement de la fin.

MEXIQUE. La caravane passe, les cartels mexicains restent

Reportage. Pour dénoncer la violence liée à la guerre contre les narcos, quinze autocars traversent le pays depuis une semaine. Dernière étape : Ciudad Juárez.

LIBERATION – 11/06/2011 – Par EMMANUELLE STEELS MEXICO, de notre correspondante

Après avoir été nommée «Caravane pour la paix avec justice et dignité», l'initiative du poète mexicain Javier Sicilia a été rebaptisée en cours de route «Caravane du réconfort». Ce cortège composé d'une quinzaine d'autobus a parcouru en l'espace d'une semaine quelques-unes des régions du Mexique les plus ravagées par la guerre des cartels de la drogue afin d'attirer l'attention des autorités et de la société sur le drame vécu par les victimes de cette violence. A chaque étape, des rencontres avec des proches de personnes assassinées ou avec des familles recherchant leurs disparus étaient organisées. Plus de 80 témoignages de citoyens touchés par la violence ont été recueillis dans quatorze villes.

Faire sortir les 37 000 victimes des cartels de l'anonymat est l'un des principaux objectifs du mouvement de protestation civile lancé par Javier Sicilia en avril, après l'assassinat de son fils par un gang lié au narcotrafic : la mémoire des victimes a donc occupé une place centrale dans les meetings. Partant de Mexico, samedi dernier, la mobilisation itinérante a culminé vendredi par la signature d'un pacte national réclamant aux pouvoirs publics la fin de l'impunité et l'éradication la corruption.

«Contagieux». «L'insurrection civile pacifique» de Sicilia est appelée à durer, la caravane ayant été conçue pour faire germer la révolte à travers le pays. «Cette caravane est le moyen de toucher les consciences et de sortir les gens de leur état d'apathie, affirmait il y a quelques jours, au départ de Mexico, Julian LeBaron, l'un des organisateurs de l'initiative. Nous avons entre nos mains le pouvoir de changer cette nation. Et nous espérons que de cette marche surgira un esprit contagieux de participation», ajoutait cet activiste contre la violence de l'Etat de Chihuahua, où se trouve Ciudad Juárez. Dans cette ville, considérée comme l'une des plus dangereuses au monde, où le taux d'homicide est trois fois plus élevé qu'à Bagdad (8 morts par jour en moyenne à Ciudad Juárez en 2010), devait se tenir vendredi la cérémonie de signature du pacte national conçu pour reconstruire le pays.

Le texte comprend six revendications centrales adressées aux autorités : la vérité et la justice sur les milliers d'assassinats et de disparitions jamais élucidés ; la fin de l'approche militariste et de la guerre contre le narcotrafic ; la remise en ordre des institutions judiciaires et l'application d'une justice efficace et équitable ; la lutte contre le blanchiment d'argent ; la recomposition du tissu social ; la démocratie participative et l'indépendance des médias. Les critiques formulées par les protestataires font écho au rapport de la Global

Commission on Drug Policy, qui réclame l'arrêt de la guerre contre les drogues et la légalisation du marché (Libération du 3 juin). Ses conclusions ont été rejetées en bloc par le porte-parole du gouvernement mexicain en matière de sécurité, Alejandro Poiré, qui s'est prononcé pour une approche exclusivement sécuritaire.

Pour les autorités mexicaines, le trafic de drogue est un problème de délinquance, et elles n'envisagent que l'intervention militaire contre le crime organisé. «Nous sommes ouverts au débat avec le gouvernement de Felipe Calderón, mais il y a une chose sur laquelle nous sommes fondamentalement en désaccord, c'est la stratégie», explique à Libération Eduardo Gallo, proche de Javier Sicilia, au côté duquel il a animé diverses mobilisations. «Une stratégie qui a mené à la mort de près de 40 000 personnes ne peut pas être la bonne. Que ce soit au Mexique, ou n'importe où ailleurs. Avec Javier Sicilia, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'on ne pouvait pas simplement traiter le problème sous l'angle sécuritaire, sous l'angle de la délinquance», ajoute cet homme devenu activiste il y a dix ans, lorsque sa fille a été kidnappée et assassinée.

«Narcotrafic». A travers onze Etats mexicains, la caravane a passé en revue l'horreur qui mine le pays. A Torreón, dans l'Etat de Coahuila, le cortège est arrivé, mardi, au lendemain du massacre de treize jeunes dans un centre de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes. A Monterrey (dans le Nuevo León), la manifestation a coïncidé avec l'annonce de la découverte de deux jeunes pendus par les mains à un pont, criblés de balles. Le même jour, les cadavres de 21 hommes torturés et tués d'une balle dans la nuque ont été retrouvés en différents points d'accès à la ville de Morelia (Michoacán), dans le centre du Mexique, la première étape du cortège. Au cours des dernières semaines, plus de 400 cadavres ont été exhumés des «narcotrafics», découvertes notamment à Durango. Encore une ville traversée par la caravane.

MEXIQUE. «Pour les citoyens, la guerre de l'Etat contre la drogue est inacceptable»

Interview - Lorenzo Meyer, analyste politique, critique les méthodes du Président Felipe Calderón :
LIBERATION – 11/06/2011 - Par EMMANUELLE STEELS MEXICO, de notre correspondante
Analyste politique, Lorenzo Meyer est historien au Colegio de Mexico, le Sciences-Po local.

Quelle importance revêt ce mouvement de protestation ?

C'est une initiative inédite et exceptionnelle au Mexique. La perspective historique nous montre qu'à l'époque de la domination du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui a gouverné le pays entre 1929 et 2000, le système autoritaire empêchait l'émergence de mouvements politiques ou sociaux indépendants. Les velléités de mobilisation étaient rapidement étouffées : soit parce que les mouvements étaient réprimés, soit parce qu'ils étaient absorbés ou cooptés par le pouvoir. Aujourd'hui le PRI n'est plus à la tête de l'Etat, nous ne sommes pas encore dans une démocratie au sens plein du terme mais nous ne sommes plus dans un système autoritaire. On ne connaît pas encore les nouvelles règles du jeu, et c'est précisément cela qui permet à Javier Sicilia de surgir avec son mouvement et de l'exporter dans tous les coins du pays. Non seulement la police n'a pas réprimé dans la violence les mobilisations organisées par le poète, mais en outre ses manifestations se permettent le luxe de se faire escorter par les forces de l'ordre. Le mouvement de Sicilia met en évidence un changement de comportement du pouvoir envers la société civile.

Le succès est-il lié à la personnalité de son leader ?

On ne pourrait imaginer meilleur leader que Javier Sicilia, un homme qui ne milite dans aucun parti politique mais qui affiche une conscience sociale et une longue trajectoire dans l'activisme, pour endosser le rôle. Il s'est investi de manière désintéressée dans cette cause, et le drame personnel qu'il a vécu, la perte d'un fils, permet à n'importe qui de s'identifier avec sa douleur. En outre, c'est un professionnel du langage, un poète qu'on découvre orateur politique. Le mouvement aurait pu surgir plus tôt, car le ras-le-bol est présent dans la société depuis un an ou deux, mais il fallait une personnalité exceptionnelle comme Sicilia pour cristalliser l'indignation.

Le mouvement peut-il s'inscrire dans la durée ?

Les circonstances ne sont pas favorables. Les deux grandes chaînes de télévision, qui font l'opinion, ne couvrent pas la protestation. Sicilia dispose de peu de possibilités de maintenir l'attention. La société mexicaine est apathique, atomisée. Les gens ne se sentent pas concernés tant qu'ils ne sont pas directement touchés par la violence. Les manifestations menées par Sicilia ne sont pas massives. C'est le mouvement d'une élite d'intellectuels et d'activistes. La population sympathise avec le poète, mais peu de gens assistent aux marches.

Comment analysez-vous la réaction des autorités ?

Le pari pris par le gouvernement est que le mouvement s'épuisera et qu'on n'en parlera plus dans six mois. Le mandat de Felipe Calderón se termine dans un peu plus d'un an. Le Président juge inacceptable que les citoyens réclament la fin de la guerre contre la drogue. Mais, du point de vue des citoyens, ce sont les autorités qui sont inacceptables. Calderón s'est lancé dans cette guerre pour légitimer sa présidence, qui a

été contestée. La promotion de l'abstention lors de la future présidentielle de 2012 est une initiative évoquée par Sicilia qui peut rencontrer un franc succès. Car les partis politiques ne jouissent pas du soutien populaire.

MEXIQUE. Les toutes petites excuses de Calderón

COURRIER INTERNATIONAL – 24.06.2011 -

La rencontre, très attendue, entre le président mexicain Felipe Calderón et les porte-parole du mouvement de la société civile pour la paix la justice et la dignité [voir CI n°1074 du 1er juin 2011] a finalement eu lieu le 23 juin au Château de Chapultepec dans la capitale mexicaine. Le président Mexicain a demandé "pardon" pour n'avoir pas su protéger les victimes civiles de la violence [plus de 40 000 depuis fin 2006]. Mais il a réitéré le bien fondé de sa stratégie militaire dans la guerre qui l'oppose aux cartels de la drogue. A plusieurs reprises, il a dit à Javier Sicilia "tu te trompes", rapporte Proceso. Le poète, dont le fils a été assassiné, est devenu le porte-parole de cet important mouvement de la société civile qui a organisé plusieurs grandes manifestations depuis trois mois. Le "pacte contre la violence" signé par les acteurs de ce mouvement le 10 juin à Ciudad Juarez réclame entre autres l'abandon de la politique militaire et l'ouverture d'une commission d'enquête.

MEXIQUE. La police mexicaine arrête le chef d'un des sept plus grands cartels mexicains

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 22.06.11

La police mexicaine a arrêté José de Jesús "el Chango" Mendez, le numéro 1 du cartel de la drogue La Familia. "Avec cette arrestation, tout ce qui restait de la structure du commandement [du cartel] a été détruit", a déclaré le porte-parole du gouvernement pour les affaires de sécurité, Alejandro Poiré. La police mexicaine avait déjà porté un coup sérieux à La Familia en décembre en tuant l'un de ses deux chefs, Nazario Moreno, dans des fusillades dans l'ouest du pays, mais avait perdu cinq hommes dans la bataille. Le président mexicain Felipe Calderon avait salué sur son compte Twitter "un grand coup" porté par les autorités au crime organisé. "Grand coup de la police fédérale contre le crime organisé. L'un des criminels les plus recherchés arrêté. Félicitations", avait-il dit.

La Familia est l'un des sept plus grands cartels mexicains. Son fief est l'Etat de Michoacan, situé sur la façade pacifique, où il livre une guerre au cartel des Zetas. Le littoral mexicain du Pacifique est une voie de passage de drogue, notamment vers les Etats-Unis. La guerre des cartels pour le contrôle des routes de la drogue a fait plus de 37 000 morts depuis fin 2006 au Mexique malgré le déploiement de 50 000 militaires sur le territoire.

La Familia, considérée comme le premier producteur de drogues synthétiques dans le pays, est un groupe "d'un niveau incroyable de sophistication et de brutalité", selon le FBI qui a arrêté plus de 300 de ses membres aux Etats-Unis. L'organisation avait fait son apparition d'une manière spectaculaire en octobre 2006. Des inconnus étaient entrés dans un bar et avaient lancé cinq têtes humaines accompagnées d'un message sur une piste de danse. "La Familia" a lancé ensuite des défis au pouvoir fédéral. D'abord le 15 septembre 2008, dans le premier attentat public de la part d'un cartel : deux grenades lancées dans la foule rassemblée pour la fête nationale à Morelia avaient fait 8 morts. Et, fin juillet 2009, elle avait signé l'assassinat de 16 policiers, dont 12 avaient été retrouvés entassés au bord d'une route. Une attaque sans précédent contre la police fédérale.

MEXIQUE. «Enquêter sur l'argent, c'est la mort assurée»

Un nouvel assassinat de journaliste repose le problème d'une profession cible des narcos et de l'armée.

LIBERATION – 23/06/2011 - Par LÉONORE MAHIEUX MEXICO, intérim

Six heures du matin, lundi. Un groupe d'hommes cagoulés force la porte d'une maison sur le port de Veracruz (sud-est du Mexique). Ils y tuent Miguel Angel López, sa femme et son fils. C'est le troisième assassinat de journaliste cette l'année, le 69e en dix ans. Depuis 2006, le nombre d'agressions contre la presse est monté en flèche. Tirs de grenade contre les journaux, assassinats, disparitions, menaces... Reporters sans frontières a classé le Mexique parmi les pays les plus dangereux pour la profession, derrière le Pakistan et l'Irak.

Bannis. En cause : la toute-puissance du crime organisé, mais pas seulement. «Les narcos sont souvent responsables des actes les plus violents, détaille Omar Rabago, de Article XIX, une association de défense des journalistes. Mais l'Etat, via l'armée et la police, est responsable de la grande majorité des agressions.» José Rivera, journaliste dans l'Etat de Guerrero (sud), explique que «les menaces apparaissent dès que l'on travaille sur les liens entre narcos et politiques. Et si on touche au blanchiment d'argent, c'est la mort assurée !»

Face à un Etat, au mieux indifférent et défaillant, au pire agresseur, les journalistes n'ont souvent pas d'autre option que l'autocensure. Après des menaces répétées, José Rivera a éloigné sa famille afin de pouvoir continuer à travailler. «Mais quand j'ai vu qu'il n'y avait plus moyen de se protéger, j'ai arrêté de publier sur le narcotrafic.» C'est à cause de ça que le sujet n'est plus évoqué dans plusieurs régions du Mexique. Selon une enquête du Centre de Doha pour la liberté d'information, les mots «crime organisé», «exécution» et

«narcotrafiquants» sont bannis du vocabulaire journalistique dans l'Etat de Tamaulipas.

«Tête de tueur». «Une erreur te coûte la vie», reconnaît Javier Valdez, du journal Riodoce de Culiacán, berceau des grandes familles de narcos. Il continue à publier sur le sujet, jour après jour, mais reconnaît l'existence de limites : «Nous avons beaucoup d'informations que nous ne publions pas. C'est ce qui nous permet d'être toujours en vie.» Article XIX propose depuis quelques années des stages d'autodéfense. «Changer de route pour rentrer chez soi, avoir deux téléphones...» Javier Valdez, lui, s'assoit toujours face à la porte. «Pour regarder qui entre et qui sort, qui a une tête de tueur, ou un pistolet à la ceinture.»

MEXIQUE. L'armée mexicaine démantèle un labo de drogue souterrain

LIBERATION - 29/06/2011

Le sous-sol mexicain regorge de richesses plus ou moins naturelles. Lundi, le ministère de la Défense a annoncé que des militaires avaient découvert, lors d'une patrouille dans l'Etat de Sinaloa (nord-ouest), un laboratoire souterrain de drogues synthétiques. Le bâtiment est creusé sur 10 mètres de profondeur et est large de 12 mètres. Il comprend un étage aménagé comme une habitation et un deuxième étage organisé «comme une cave avec deux pièces», comprenant le matériel nécessaire à la fabrication de la drogue. Après avoir sécurisé les lieux, l'armée a mis la main sur 260 kilos de méthamphétamines, 180 litres de méthamphétamines liquides et 450 kilos de soude caustique. Le ministère de la Défense n'a pas précisé comment il avait été mis au courant de l'existence de ces installations, ni si les soldats avaient procédé à des interpellations.

PAYS-BAS. Coup de hache sur le hasch

COURRIER INTERNATIONAL. 10.06.2011 | Barbara Rijlaarsdam | NRC Handelsblad

Tandis que le débat sur la dépénalisation du cannabis s'installe en France ou au Royaume-Uni, les Pays-Bas, précurseurs en la matière, font marche arrière et s'appêtent à durcir les règles.

Juste devant la porte du Fly'n High, un coffee shop du centre de Breda [dans le sud du pays], est garée une grande Volvo noire immatriculée en Belgique. De nombreux Belges et Français viennent en voiture dans la région pour y acheter du hasch ou de l'herbe. Mais, après l'été 2011, ils pourront s'épargner le voyage. Dès que le "passe cannabis" sera introduit, les touristes étrangers ne seront plus les bienvenus dans les quelque 660 coffee shops que comptent les Pays-Bas. Cela vaut donc aussi pour les hordes de touristes à Amsterdam qui considèrent les coffee shops comme une attraction à ne pas manquer.

Les points de vente de cannabis vont devenir des clubs fermés. La mesure avait déjà été annoncée dans le programme du gouvernement [de droite], cependant, depuis la fin mai, elle est officielle. Les ministres Ivo Opstelten (Sécurité et Justice, membre du parti libéral VVD) et Edith Schippers (Santé publique, aussi membre du VVD) ont rendu public leur rapport tant attendu sur les drogues. Le projet propose essentiellement que les fumeurs de haschisch deviennent désormais membres d'un coffee shop. Pour obtenir un passe cannabis, il faudra avoir plus de 18 ans et demeurer aux Pays-Bas. Sur ce dernier point, le Conseil d'Etat doit encore se prononcer [en juillet]. Le Conseil se penche sur la question de savoir s'il est possible de refuser l'accès d'un coffee shop à un non-résident. La Cour européenne de justice a déjà fait savoir qu'un tel refus n'est pas contraire au droit européen.

Un coffee shop ne pourra désormais avoir qu'un nombre limité de membres. On n'en connaît pas encore le nombre exact. Selon Ivo Opstelten, il devrait se situer entre 1 000 et 1 500 personnes. Mais les maires pourront toujours réviser ce nombre à la baisse, a souligné le ministre. Il n'est pas inconcevable que certains coffee shops n'aient que quelques dizaines de membres. Enfin, le gouvernement veut réduire la visibilité des coffee shops pour les élèves. Actuellement, un coffee shop ne peut pas se situer à moins de 250 mètres d'un établissement scolaire. Cette distance sera portée à 350 mètres.

Ces propositions suscitent beaucoup de critiques. Les grandes villes, dont Amsterdam, Maastricht et Bois-le-Duc, se sont prononcées ces derniers mois contre l'introduction du passe. Si les clients ne peuvent plus avoir accès à un coffee shop, craignent-elles, le trafic se déplacera dans la rue. Et d'autres problèmes se poseront certainement. De riantes perspectives s'ouvrent pour les dealers.

Bien que les ministres Schippers et Opstelten aient promis d'être vigilants vis-à-vis de tels effets indésirables, ils partent du principe que les touristes étrangers intéressés par la consommation de drogues ne viendront plus. Car l'intérêt, pour beaucoup d'entre eux, est de pouvoir se tourner vers des marchés illégaux qui existent dans leur voisinage direct, écrivent-ils dans leur document.

Cela suscite les rires moqueurs des intervenants dans le secteur du cannabis. Il est naïf de croire que les Belges et les Français ne vont plus venir, estime Rick Brand, propriétaire du De Baron, à Breda, et président de l'association Actieve Bredase Coffeeshops [les coffee shops actifs de Breda]. Si la police de Breda se lance dans une chasse aux narcotouristes, ils iront retrouver un dealer à Oosterhout [à une dizaine de

kilomètres de Breda]. Mais ils continueront de venir : la qualité du cannabis ici, aux Pays-Bas, est nettement supérieure.

Il indique un autre risque associé au trafic à l'extérieur des coffee shops : la distinction entre drogues douces et drogues dures s'estompe. Quand on veut acheter pour 20 euros de cannabis et qu'on voit chez un dealer de la poudre et toutes sortes de cachets posés sur la table, on est tenté de goûter à autre chose. C'est aussi simple que ça.

Mais Rick Brand se dit moins inquiet du passe cannabis que du nouveau critère de la distance. La discussion ne porte à présent pratiquement que sur le passe, mais l'application de la règle des 350 mètres est bien plus dangereuse. Elle va permettre à Ivo Opstelten, en termes de fermeture d'établissements, d'obtenir vraiment des résultats. A l'issue d'un récent inventaire dans 14 municipalités néerlandaises, qui comptent au moins une dizaine de coffee shops, il s'avère que près de 60 % des points de vente vont devoir fermer lors de l'application de ce nouveau critère. A Amsterdam, sur un total de 223 coffee shops, 187 sont concernés. Les ministres Edith Schippers et Ivo Opstelten espèrent qu'à la fin de l'été les mesures seront effectives dans le sud du pays. Le reste des Pays-Bas suivra.

Pays-Bas: la réforme des coffee shops jugée par leur inventeur

LES INROCKS - 27/06/2011 – Arnaud AUBRON

Wernard Bruining n'est ni une vedette ni un millionnaire, et pourtant, l'une de ses inventions est connue du monde entier et génère encore aujourd'hui des fortunes: c'est en effet lui qui, en 1973, a ouvert le premier coffee shop d'Amsterdam, le Mellow Yellow. Au début des années 80, c'est encore lui qui ouvre le premier grow shop des Pays-Bas, ces boutiques spécialisées dans la culture intensive d'herbe qui ont fleuri dans toute l'Europe (pour en savoir plus, lire le portrait que j'avais fait de lui pour Libé en 2004).

Un incendie et une faillite plus tard, il travaille aujourd'hui pour Mediweed afin de mettre au point des protocoles de cannabis thérapeutique qui ne font pas planer les patients.

Le mois dernier, le gouvernement néerlandais a rendu publiques ses propositions pour limiter les nuisances liées au « narcotourisme ». Entre la fin de cette année et début 2012, les fameux coffee shops deviendraient des clubs privés accessibles aux seuls citoyens ou résidents néerlandais. Pour y accéder, ces derniers devront être majeurs et prendre une carte de membre valable un an. Le gouvernement souhaite également limiter le nombre total de coffee shops. Si Wernard Bruining défend depuis longtemps l'idée de « cannabis clubs » réservés aux membres, il explique aux Inrocks pourquoi la formule proposée par le gouvernement ne lui paraît pas la bonne.

Quelle a été votre réaction en apprenant les projets du gouvernement concernant les coffee shops?

Il ne s'agit encore que d'idées, pas de lois. Et il y a des chances que ce système de « passes cannabis » pour bannir les étrangers n'ait jamais force de loi. C'est compliqué juridiquement: ça voudrait dire que l'Etat oblige des hommes d'affaires, des citoyens, à délivrer des passes permettant d'acheter quelque chose qui reste illégal... [le cannabis n'est que toléré aux Pays-Bas, ndlr]

De plus, il y a des chances qu'ils réalisent que ce système est inutile. Pour arriver au même résultat, il suffit de limiter le nombre de membres que peut avoir un « cannabis club », peu importe leur nationalité. Ça pourrait constituer une porte de sorties pour des municipalités comme Amsterdam qui ne veulent aucune restriction. Elles pourraient mettre en place des clubs avec des cartes de membres provisoires. Car lorsqu'un étranger dort dans un hôtel, dans un sens il réside aux Pays-Bas. Ce n'est pas comme un narcotouriste qui prend sa voiture, va dans le coffee shop le plus près de la frontière et repart. Là c'est de l'exportation.

Je pense qu'à terme, nous aurons effectivement des cannabis clubs réservés aux seuls membres, mais dont les étrangers pourront faire partie, pour quelques semaines par exemple.

Est-ce que les propriétaires de coffee shops sont inquiets?

Pas du tout. Ils pensent que rien ne va se passer. Ce n'est pas très réaliste, mais bon... Et si ça arrivait quand même, ils arrêteraient, c'est tout. Il y en a qui sont déjà millionnaires parmi eux. Enfin, pour des institutions comme le Bulldog [la plus célèbre chaîne de coffee shops des Pays-Bas, ndlr], ils ne tirent que 15 à 20% de leurs revenus du cannabis. L'essentiel vient de la bière, des alcools forts, des souvenirs vendus aux touristes...

Vous-même, vous avez peur de voir disparaître votre invention?

Dans les derniers temps du Mellow Yellow, c'était devenu un club réservé aux membres. Et Positronics [son grow shop, ndlr] fonctionnait aussi comme un club, avec 4000 membres. J'ai toujours défendu ce système de clubs, car lorsque vous êtes derrière une porte fermée, vous pouvez faire ce que vous voulez.

Personnellement, je ne suis pas vraiment favorable aux coffee shops totalement ouverts au public. Si seulement 5% de la population est intéressée par ce que vous faites, pourquoi dire aux 95% restant: « Hey, on vend de l'herbe et du hasch ici, entrez donc. » C'est de la provocation.

En 2008 j'ai donc suggéré que les coffee shops deviennent tous des clubs. Je suis allé voir des maires, dont certains ont finalement adopté cette idée. Parce que faute de solution, ils allaient devoir purement et simplement fermer les coffee shops.

Vous évoquez là les nuisances liées aux narcotouristes, dont on parle beaucoup en France. S'agit-il d'un débat important aux Pays-Bas?

A Amsterdam, ce n'est pas un problème. Mais il est vrai que ça peut l'être dans les villes le long des frontières belge et allemande. Là-bas, il y a des milliers et des milliers de « drug tourists » qui passent la frontière juste pour acheter et ramener chez eux.

Dans ces régions, on installe désormais les coffee shops hors des villes, comme à Venlo. Il y a six ou sept ans, de jeunes Marocains y ouvraient votre porte de voiture en centre-ville pour vous demander ce que vous vouliez: « Vert, marron, blanche, champignons... » Il y avait aussi beaucoup de boutiques dans le centre ville qui vendaient tout un tas de produits.

Finalement, ils ont ouvert un coffee shop dans un ancien resto routier, à la frontière. Il y en a maintenant deux. Et ils sont tellement fréquentés que parfois leur propre personnel doit réguler la circulation. Mais à l'intérieur de la ville, il n'y a plus de problèmes.

Avec ces mesures, les touristes ne risquent-ils pas de fuir le pays?

Certains le redoutent à Amsterdam, raison pour laquelle le maire est opposé à ces restrictions. De manière générale, il n'y a qu'une faible majorité au Parlement pour défendre ces réformes. L'opposition ne veut pas tuer la poule aux oeufs d'or. Et la plupart des maires sont contre parce qu'ils ont peur du retour des dealers de rue.

En France, cette réforme a relancé le débat sur la tolérance néerlandaise, qui est vue comme un échec. Il faut rappeler que moins de personnes fument aux Pays-Bas qu'en France!

D'un point de vue plus international, comment jugez-vous les évolutions actuelles concernant le cannabis? Pour comprendre ce qui va arriver sur la « scène mondiale du cannabis » il faut regarder vers l'Amérique ou encore vers l'Espagne. Aux Etats-Unis, 16 Etats ont légalisé le cannabis thérapeutique et il y a des milliers de marijuana clubs, qui sont finalement des équivalents de nos coffee shops. Et l'Espagne ouvre des « Cannabis social clubs ». Les choses changent. Lorsque Obama sera réélu, un pas sera sûrement franchi vers une régulation du marché du cannabis thérapeutique.

Mais cela ne concerne que le cannabis thérapeutique...

Oui mais le cannabis thérapeutique aux Etats-Unis est une sorte de couverture. Vous pouvez acheter jusqu'à 30 grammes par jour. Ces gens rentrent chez eux et vendent le reste à leurs amis, leurs voisins, leurs grand-parents ou je ne sais qui. Puis ils reviennent en acheter...

Au PORTUGAL, dix ans de bon usage de la dépénalisation

La loi décriminalisant la détention de drogue repose sur un suivi sanitaire.

LIBERATION – 3.06.2011 – Par FRANÇOIS MUSSEAU Envoyé spécial à Lisbonne

Dans un recoin d'immeuble, sans trop se cacher, Ana Rita Martins fume de la cocaïne. Tout juste la trentaine, assise par terre, cette brune fluette n'a peur de personne, pas même des policiers qui font leur ronde dans ce faubourg populaire d'Amadora, grosse cité-dortoir coincée entre Lisbonne et Sintra. «Les flics, ils cherchent des emmerdes à tout le monde, dealers compris, mais nous les drogués, on nous fiche la paix.» Ana Rita assume sa pathologie : en dix ans, elle est passée par l'héroïne, la méthadone et, «pour compenser», se shoote désormais à la cocaïne. «Comme ça, j'ai l'air délaissée, mais ce n'est pas vrai : je vais souvent au centre de santé, je suis suivie par un médecin», rit-elle. La rue voisine est remplie d'affiches pour les législatives de dimanche. Ana Rita énonce les slogans des partis : «Pendant la campagne, on a tout entendu, on s'est attaqué à pas mal de boucs émissaires, les immigrés, les endettés, les fonctionnaires laxistes, etc. Mais au moins, on a épargné les drogués. Apparemment, on nous a intégrés dans le paysage.» «Révolution». En termes de lutte contre la toxicomanie, le Portugal est un cas unique en Europe. Depuis la loi votée en novembre 2000, l'achat, la détention et l'usage de stupéfiants pour une consommation individuelle ont été décriminalisés. Toutes les drogues sont concernées, du hasch à la coke en passant par l'héroïne. «Notre révolution a consisté à changer le regard porté sur le drogué : il n'est plus un salaud qu'il faut envoyer au tribunal puis en prison, mais un malade», explique le psychiatre Nuno Miguel, un des instigateurs de la loi soulignant que «supprimer la différence entre consommation de drogues douces et dures, c'est dire que le problème n'est pas la substance en elle-même, mais la relation à la substance». Si le trafiquant est un criminel passible de sanctions pénales, le toxicomane, lui, est un malade qui doit être soigné. La distinction entre l'un et l'autre est parfois difficile. Selon la loi, celui qui est pris en possession de plus de dix jours de consommation (soit 1 g d'héroïne, 2 g de cocaïne, 5 g de haschisch ou 2 g de morphine) est considéré comme un trafiquant qui aura maille à partir avec la justice. Mais, en deçà de ces doses, le «fauteur» doit être traité comme un usager devant être dirigé vers une «commission de dissuasion». S'il est de nouveau interpellé, il retournera devant la commission qui le déclarera soit «consommateur ludique» - il

devra alors payer une amende ou faire un travail d'intérêt collectif - soit «toxicomane» - et il devra alors être soigné.

En avril 2009, un rapport du Cato Institute, l'un des plus influents think tanks américains, avait décrit l'expérience comme «un succès retentissant». Comparant les données européennes et portugaises, il fait apparaître que le pourcentage d'adultes prenant des drogues dans le pays est devenu l'un des plus faibles de l'UE : 11,7% de consommateurs de cannabis contre 30% au Royaume-Uni ; 1,9% prennent de la coke contre 8,3 % chez le voisin espagnol. Les 100 000 héroïnomanes d'avant la loi ne sont plus que 40 000. Et la proportion des 15-19 ans qui se droguent est passée de 10,8% à 8,6%. A la fin des années 90, la drogue était la première préoccupation des Portugais, elle se situe désormais à la 13e place...

«Pas exportable». Père de la réforme, directeur de l'Institut des drogues et de la toxicomanie, João Goulão modère l'enthousiasme : «La consommation de hasch reste importante, la coke suit le boom en Europe, les morts par overdose sont toujours nombreuses. Et, surtout, notre système n'est pas exportable, car il est le fruit d'un long processus. Mais notre réussite, c'est d'avoir changé l'image de la toxicomanie.» L'autre réussite, c'est que plus personne ici ne la critique. Même la droite dure de Paulo Portas qui prophétisait, en 2001, «des biberons remplis d'héroïne» et «des hordes de jeunes drogués européens venant se piquer au Portugal», se tait. La catastrophe annoncée n'a pas eu lieu. «Tout n'est pas parfait, loin de là, convient Nuno Miguel. C'est vrai que les trafiquants rusent avec le système, se faisant souvent passer pour des malades. Mais, les toxicomanes sont mieux pris en charge qu'avant. Ce n'est pas seulement grâce à la loi, mais grâce à ce formidable arsenal sanitaire qu'on a mis en place depuis vingt ans et sur lequel la loi a pu s'appuyer. Ne jouons pas aux faux modestes, le pari a été globalement réussi.»

ROYAUME-UNI. Boire moins pour vivre mieux

COURRIER INTERNATIONAL - 22.06.2011

Le Collège Royal des Psychiatres a rendu un rapport intitulé Our Invisible Addicts [Nos accros Invisibles] concernant la consommation d'alcool et de drogues chez les plus de 65 ans. The Times s'inquiète de la méconnaissance, à la fois des médecins et du grand public, à l'égard des problèmes d'addiction auxquels peuvent faire face les personnes plus âgées. Le rapport explique en effet qu'un tiers des personnes dépendantes à l'alcool le deviennent tard dans leur vie suite à des changements tels que la retraite ou le deuil. Si les plus de 65 ans ne sont pas les plus touchés par l'usage de drogues, le groupe de travail souligne que les quadragénaires le sont eux de plus en plus, laissant présager une aggravation dans le futur. Afin de lutter contre l'expansion d'un mal invisible, le rapport préconise de diminuer les volumes d'alcool quotidien conseillés aux plus de 65 ans : de 3 unités d'alcool par jour pour les hommes à 1,5, et de 2,5 unités par jour pour les femmes à 1.

DROGUES LEGALES

ALCOOL. Nantes se prépare à un nouvel apéro géant ce soir

LIBERATION – 1er juin 2011 -

Les autorités préfectorales et municipales de Nantes s'apprêtaient à faire face mercredi soir à un nouveau rassemblement alcoolisé d'envergure, un peu plus d'un an après un apéro géant qui s'était soldé par la mort d'un jeune. En dépit des tentatives répétées de la préfecture de Loire-Atlantique pour entrer en contact avec les organisateurs, notamment en se créant un profil Facebook et en postant quotidiennement depuis huit jours des messages de prévention et d'appel au dialogue sur la page de l'apéro, les pouvoirs publics ont reconnu n'avoir eu aucun interlocuteur physique. Faute de pouvoir interdire une manifestation qui n'a sollicité aucune autorisation, ils déconseillent désormais d'y participer.

Interdiction de vente d'alcool à emporter

La préfecture a pris des arrêtés d'interdiction de vente d'alcool à emporter et de transport d'alcool entre 18H00 mercredi et 6H00 jeudi dans le centre-ville, où le rassemblement est prévu devant une fontaine géante de la place Royale.

Près de 300 policiers seront mobilisés pour faire respecter ces arrêtés et les transports publics circuleront aux horaires habituels, a-t-on précisé à la préfecture. Aux urgences, une filière dédiée aux personnes qui seront admises en raison d'une alcoolémie excessive a été organisée. Les pompiers sont également mobilisés avec trois postes de secours avancés, des rondes sur les cours d'eau de la Loire pour tenter de prévenir les risques de noyade. Une association de prévention, Les veilleurs de soirée, organisera des rondes en ville et tiendra un stand pour tenter d'éviter les excès, en proposant informations, bouteilles d'eau, café et préservatifs. La mairie a de son côté pris un arrêté limitant le stationnement en centre-ville, ainsi que des mesures pour sécuriser les bords de Loire et assurer le nettoyage de la ville en fin de nuit.

A quelques heures du rassemblement mercredi, 9.800 personnes avaient indiqué leur intention de s'y rendre sur la page Facebook et 11.100 qu'elles n'y participeraient pas, le débat entre les "pro" et "anti" faisant rage sur le mur.

Un homme mort l'année dernière

Dans la nuit du 12 au 13 mai 2010, un jeune homme très alcoolisé était décédé, victime d'une chute non loin du centre-ville, lors d'un apéro géant qui avait rassemblé plus de 10.000 personnes à Nantes.

Le député-maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault (PS), et le coordinateur national de ces rassemblements, Eric Bergeault, ont apporté leur plein soutien au dispositif prévu mercredi par les forces de l'ordre.

"Je ne suis pas contre les apéros conviviaux mais en l'absence d'organisateur et de lieu adapté, je comprends la position du préfet pour assurer la sécurité", a déclaré mardi M. Ayrault sur Twitter. "La place Royale ne permet pas d'accueillir autant de monde en toute sécurité", a-t-il ajouté.

De son côté, M. Bergeault, qui a annoncé sa présence à Nantes mercredi soir, a estimé auprès de l'AFP que "la préfecture de Loire-Atlantique a parfaitement suivi les conseils que nous avons diffusés pour favoriser le dialogue face à ce type d'événement". "Malheureusement, aucun organisateur ne s'est manifesté", a-t-il déploré, ajoutant: "C'est regrettable parce que cela nous aurait permis de les aider à donner un peu de contenu festif à la manifestation. Là, le risque est de n'entendre que le bruit des verres et des boissons".

ALCOOL. Qui voit boire boira

LIBERATION – 21/06/2011

Les enfants qui voient leurs parents saouls ont deux fois plus de chances de boire avec excès, selon une étude britannique réalisée auprès de 5 700 ados de 13 à 16 ans. Et ceux laissés sans surveillance parentale sont davantage susceptibles de recourir au binge drinking, pratique qui consiste à boire très vite jusqu'à perdre tout contrôle.

Conclusion des auteurs de l'étude : «Les parents ont plus d'influence qu'ils le pensent sur le comportement de leurs ados : ce qu'ils disent et font aura une influence déterminante sur leurs façons de boire.»

A noter, cette enquête révèle aussi qu'un ado de 13-14 ans sur quatre a déjà été saoul plus d'une fois, et un sur deux chez les 15-16 ans.

ALCOOL. Buvez, ceci est sans alcool

Bonne nouvelle . L'Eglise veut détourner les bacheliers de la cuite

LIBERATION – 24/06/2011 - Par Emmanuèle PEYRET

Sache-le, Dieu ne voit pas d'un très bon œil la cuite postbac : «L'excès d'alcool n'est pas le meilleur chemin pour être dans une relation vraie avec ses amis.»

Certes, ça n'est pas écrit dans les textes saints, mais ainsi parlent les jeunes prêtres du diocèse de Paris, installés ce soir dans un cube gigantesque et bleu luminescent, avenue de Breteuil. Ils y serviront, non du vin de messe on te dit, mais une boisson phosphorescente, accompagnée d'un cube avec un mot dedans, d'un saint, d'une personnalité, ou, va savoir, de Dieu.

Ainsi, «au lieu de se saouler au soir du baccalauréat», les jeunes vont pouvoir se tourner «vers la source de la joie parfaite» qui apaisera la «vraie soif de la jeunesse», mieux qu'une biture à la Guinness, en vérité. Le tout sous le haut-patronage du Bienheureux Jean Paul II, le «pape de la jeunesse» - c'est dire si toutes les forces du progrès sont rassemblées.

3 500 jeunes devraient être là pour comprendre que le chemin «qui conduit à la joie intérieure ne passe pas par la beuverie». Mais on ne sait pas ce qu'il y a dans la boisson qui brille, non plus.

ALCOOL. A Orléans les pompes à bière mises sous pression

LIBERATION – 24/06/2011 - Par MOURAD GUICHARD Orléans, de notre correspondant

A Orléans, les interdictions n'en finissent plus de pleuvoir. Après les arrêtés en rafale et la controversée charte des mariages (Libération du 13 juin), Serge Grouard, le député-maire UMP, vient de dégainer l'arrêté «anti-pompes à bière» interdisant la vente d'alcool à l'extérieur des débits de boissons. Sans crier gare, le soir de la Fête de la musique, mardi, les limonadiers ont été priés de rentrer leur matériel sous peine d'une amende de 11 euros par verre. L'un d'eux a même été verbalisé : «Les policiers sont passés toute la journée sans rien dire et en début de soirée, ils nous ont sommés de rentrer nos machines, peste Patricia. Aurais-je dû déverser les trente litres de liquide sur la chaussée ?» «Si la mairie veut interdire les pompes à bière, d'accord, mais pour tous les événements, y compris le Festival de Loire qu'elle gère et organise», prévient Alex Vagner, du syndicat professionnel UMIH 45. Face au tollé, la mairie a promis la clémence. Pour ce coup-ci.

ALCOOL. Toulouse, ville sans alcool

LIBETOULOUSE - 25/06/2011

SOCIÉTÉ. Se promener place Wilson à Toulouse une canette à la main fait désormais de l'assoiffé moyen un contrevenant.

Il est en effet interdit depuis vendredi 24 juin de consommer de l'alcool «sur l'espace public dans tout l'hyper-centre». Toulouse ville étudiante, au régime nord-américain depuis la Garonne jusqu'aux boulevards et du palais de justice jusqu'à la place Arnaud Bernard.

La maire PS Pierre Cohen n'est pas un «sécuritaire». Il dit à qui veut l'entendre que la répression, c'est pas son truc. Il vient pourtant de signer cet arrêté. Lequel arrêté est assorti d'un deuxième point:

Les «établissements de vente à emporter», autrement dit des enseignes se présentant comme épiceries de nuit mais distribuant de l'alcool pour l'essentiel, seront contraints de tirer le rideau à 2h en semaine et 3h les samedi et dimanche.

Le Capitole durcit ainsi la règle imposée en février par la justice administrative, obligeant déjà les bars de Toulouse à fermer à 3h le week-end plutôt que de rester ouverts toute la nuit comme il y était exception. Plus d'alcool, donc, jusqu'à pas d'heure.

Ce n'est pas encore la prohibition, mais cela pourrait y ressembler. Le décès d'un étudiant, tombé ivre dans les eaux du fleuve au mois de mai et les mauvaises humeurs des riverains de la place Saint-Pierre semblent avoir fait basculer le pouvoir municipal.

Il n'est pas rare dans les rues de New York ou de Montréal où les agents ne rigolent pas avec cette règle, de croiser un passant, ou une passante, biberonnant la bouteille. Mais une bouteille emballée dans un sac de papier non transparent... C'est parce qu'il sait que toutes les règles peuvent être contournées et que la répression n'est pas toujours la solution que le maire a tardé à sévir.

Pour ne pas se laisser doubler sur ce terrain là par Pierre Cohen, le leader de son opposition municipale, l'UMP Jean-Luc Modenc a tout de suite proposé que l'interdiction de consommer de l'alcool sur l'espace public soit étendu de l'hyper-centre à toute la ville. Non, mais !

JEU. Dépendants aux jeux, à vous de jouer !

L'initiative . Appel à volontaires sur le jeu excessif

LIBERATION - 21/06/2011

Le Centre de référence sur le jeu excessif de l'hôpital de Nantes, associé à d'autres équipes expertes (1), lance un appel à témoins volontaires afin de constituer une cohorte de joueurs qui servira à la première étude épidémiologique d'ampleur sur les addictions aux jeux de hasard et d'argent.

Cette étude, financée par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies (Mildt), l'Inserm et le ministère de la Santé, suivra au moins 500 joueurs sur cinq ans. Les volontaires doivent avoir entre 18 et 65 ans, jouer au moins une fois par an (grattage, paris hippiques ou sportifs, poker, machines à sous, etc.), avoir joué dans l'année écoulée et avoir l'impression de «perdre le contrôle» sur la pratique du jeu. Manifestez-vous par téléphone (2).

(1) Plus de détails sur www.crje.fr (2) Si vous habitez près de Nantes, appelez le 02 40 84 76 20 ou le 02 40 84 76 17. Près de Bordeaux : 05 56 56 17 38. A Paris intra-muros : 01 56 68 70 37. Près de Colombes (92, 95, 78) : 01 47 60 66 37. Près de Marseille : 04 91 74 40 51 ou 04 91 74 45 15. Près de Clermont-Ferrand : 04 73 75 21 25.

MEDIAS

FILM. Limitless » (film sous LSD) ou l'écrivain loser devenu superstar

RUE89 - Par Louis Lepron | Etudiant en Journalisme | 03/06/2011

Eddie est un écrivain raté. Le syndrome de la page blanche, les cheveux sales, le teint marécageux et la barbe de trois jours. Une vie de merde avec une proprio infecte et une amante qui le quitte en moins de deux. Faute d'importer à ses yeux, mais surtout faute de vie sociale.

Jusqu'au jour où le Eddie en question croise son ex-beau frère qui lui refile un mystérieux comprimé, le NZT. Une pilule magique qui va lui régler tous ses petits soucis, intellectuels puis matériels, d'un claquement de doigts.

Le changement est alors considérable pour l'écrivain en herbe, qui embrasse autant les capacités de son cerveau dans sa totalité que le rêve américain dans son incongruité. « Limitless », sorti cette semaine dans les salles françaises, plonge le spectateur au cœur d'un scénario digne d'un capharnaüm sous LSD. (Voir la bande-annonce)

« La Belle et la Bête » version 2.0

Disposée entre la série « Heroes » et la saga « Hyper tension » avec Jason Statham, cette production ne laisse pas de marbre. L'histoire des super-pouvoirs sortis de nulle part est éculée (« Spiderman » aux avant-postes), mais le personnage principal, changeant d'aspect comme il changerait de chemise, est saisissant. Car comme tout drogue, le NZT voit ses effets se dissiper au bout de 24 heures, faisant de son client sa bonniche jusqu'à réécrire sa vie en lettres de sang. D'écrivain en manque d'imagination, Eddie va devenir tour à tour un Faulkner du XXI siècle, un Madoff honnête (mais tout aussi machiavélique) et un tueur amnésique en puissance.

Le lendemain de sa cuite, il redevient l'homme chancelant et médiocre qu'il était, la gueule et les mains tuméfiées, une descente de camé en bonus.

Sorte de « Belle et la Bête » des temps modernes, « Limitless » ne serait rien sans Neil Burger – le metteur en scène de « L'illusionniste », choisi par la scénariste Leslie Dixon. Cette dernière, qui était tombée par hasard sur un bouquin d'Alan Glynn (« The Dark Fields »), décida de choisir Neil pour diriger le film.

Bradley Cooper et Robert de Niro en forme

Le choix de Bradley Cooper pour incarner Eddie ? Il tombe sous le sens si l'on s'en réfère au film qui l'a dévoilé voilà deux ans, « Very Bad Trip ». Drogué dans les deux fictions, le bellâtre américain tient la route tout au long des 1h40 de ce récit fou.

Poursuivi par un type dangereux à la machette facile et intronisé dans le monde la finance par un Robert de Niro plus-mafieux-tu-meurs, Bradley Cooper remplit son contrat haut la main. Lequel ? Celui de passer du statut de loser à celui de winner avec une aisance et un sourire racoleurs.

Le tout est emballé par une mise en scène intelligente et des images modulées en fonction de la situation du personnage. Grises en temps normal, colorées sous NZT. Pour résumer, on en redemande.

DIVAGATIONS

Shakespeare trouvait-il l'inspiration dans le cannabis?

LES INROCKS - 30/06/2011 – Arnaud AUBRON

L'anthropologue sud-africain Francis Thackeray vient d'adresser une requête à l'Eglise d'Angleterre afin de pratiquer des analyses sur le corps de William Shakespeare, enterré à l'Eglise de la Saite-Trinité de Stratford-upon-Avon. But de la manoeuvre: déterminer la cause de la mort du dramaturge en 1616 et surtout... s'il fumait du cannabis!

A l'origine de cette étrange idée, son sonnet 76 où il est question d'une « noted weed » dans laquelle le professeur sud-africain voit une allusion à la consommation d'herbe du poète, qui aurait pu en tirer une source d'inspiration. S'adjoignant les services du professeur Tommy van der Merwe, de la police scientifique de Pretoria, il se met en quête de preuves scientifiques de cette intuition.

En 2001, les deux hommes mettent la main sur des pipes en argile découvertes dans le jardin de Shakespeare à Stratford-upon-Avon. Elles contiennent des traces de cannabis et étrangement, pour 2 des 24 pipes, de cocaïne, dont la matière première, la feuille de coca, aurait pu, selon une théorie controversée, être introduite en Europe dès le XVIe siècle. Selon l'inspecteur van der Merwe: « Il y avait des concentrations très faibles de cannabis, mais la signature était bien là. Les pipes testées contenaient des saletés qui ont préservé les résidus dans le foyer et le tuyau. Les résultats obtenus étaient les mêmes que si l'on avait testé une pipe de crack d'aujourd'hui. »

Nouveaux indices donc, mais pas encore de certitudes comme l'admet alors le Pr Thackeray: « Nous ne pouvons pas prouver que Shakespeare a fumé ces pipes, mais au moins savons-nous ce que ses contemporains fumaient. »

D'où la demande adressée à l'Eglise anglicane de pouvoir analyser le corps de l'écrivain, qui redoutait à sa mort une exhumation, comme le rappelle une inscription sur sa tombe. Mais comme l'a affirmé le chercheur à Fox News la semaine dernière, les restes de l'écrivain n'auraient pas besoin d'être déplacés: « Nous avons des techniques incroyables. Nous n'avons pas l'intention de bouger le corps », qui sera scanné. « Si nous trouvons des sillons entre les incisives et les canines, ça nous dira s'il mâchait ou fumait dans une pipe. » Avant de préciser dans Live Science: « S'il reste de cheveux, ou de la kératine issue d'ongles de pied ou des mains, alors nous pourrions effectuer des analyses sur de très petits échantillons pour trouver de la marijuana. »

Une théorie qui ne fait, on s'en doute, pas l'unanimité, d'autant que même si le cannabis était bien utilisé au XVIe siècle en Angleterre, l'utilisation du terme « weed » noté dans le sonnet pour le désigner, ne serait apparue dans le vocabulaire qu'aux Etats-Unis au XXe siècle. Pour le professeur Stanley Wells, président honoraire du Shakespeare Birthplace Trust: « Je serais ravi qu'ils ouvrent ce cercueil, ça mettrait un terme à toutes ces spéculations sans objet. »

Autoriser ou ne pas autoriser ces analyses, au risque d'écorner le mythe? L'Eglise d'Angleterre affirme pour l'instant ne pas avoir reçu la demande sud-africaine...